



L'aménagement paysager comme une oeuvre d'art vivante

Roxane Perrachon

► To cite this version:

Roxane Perrachon. L'aménagement paysager comme une oeuvre d'art vivante. Sciences du Vivant [q-bio]. 2017. dumas-01616038

HAL Id: dumas-01616038

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01616038>

Submitted on 6 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Année universitaire : 2016 -2017

Spécialité : Paysage

Spécialisation (et option éventuelle) :

Maitrise d'œuvre et ingénierie (MOI)

Mémoire de fin d'études

- ☒ d'Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- ☐ de Master de l'Institut Supérieur des Sciences agronomiques, agroalimentaires, horticoles et du paysage
- ☐ d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)

L'aménagement paysager comme une œuvre d'art vivante

Par : Roxane PERRACHON

Soutenu à Angers, le 08/09/2017

Devant le jury composé de :

Président : Nathalie CARCAUD

Maître de stage : Anne-Sophie MALARY

Enseignant référent : Fabienne JOLIET

Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle d'AGROCAMPUS OUEST

Ce document est soumis aux conditions d'utilisation

«Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France»

disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>



Remerciements

Je remercie vivement Paul Arène qui m'a donné l'opportunité d'effectuer mon stage de fin d'études au sein de son entreprise ainsi que toute son équipe pour l'accueil et la confiance portée tout au long de mon stage et pour leurs conseils précieux au quotidien et dans la construction de mon mémoire. Un grand merci donc à Paul, Anne-Sophie, Juliette, Anna, Marie, Ariane, Claire, Etienne et Pauline sans qui ce stage n'aurait pas été aussi constructif.

Merci à Fabienne Joliet, ma référente de stage, qui m'a aiguillée dans la construction de ce mémoire.

Merci également à ma famille pour leur aide lors de la rédaction de ce mémoire et leur soutien indéfectible tout au long de mes études.

Merci à mon autre famille : Alexia, Aurélien, Auriane, Charlène, Corentin, Flora, et Melissa (par ordre croissant de préférence) pour les bons moments partagés tout au long de notre aventure à l'école, j'espère qu'ils seront encore nombreux. Un merci tout particulier à Aurélien, qui malgré lui m'a appris le calme et la patience et sans qui ces dernières années n'auraient été qu'un long fleuve (trop) tranquille.

Avant-propos

J'ai eu l'opportunité d'effectuer mon stage de fin d'études au sein de l'équipe de l'Atelier Paul Arène. Ce bureau d'étude est implanté à Montreuil-sur-Maine, dans le Maine et Loire depuis 2004 et, est connu dans la région angevine pour la conception des espaces paysagers du centre commercial Atoll, à Beaucozézé.

A la fondation de l'Atelier en 1988, les projets étaient essentiellement de la conception de jardins privés. Au cours des années et au cours des rencontres, avec des urbanistes par exemple, l'Atelier a connu ses premières opportunités de commandes publiques avec la conception de nouveaux quartiers résidentiels. A partir de 2008 et du projet de l'écoparc de l'Atoll, la commande privée d'ampleur se développe.

Si les centres commerciaux ne constituent pas le seul type de projets sur lesquels intervient l'Atelier, une grande partie de ses projets sont commandités par la Compagnie de Phalsbourg, un promoteur immobilier privé travaillant régulièrement sur les centres commerciaux paysagers.

Dans le cadre de mon stage, j'ai été amenée à travailler sur de nombreux projets : de l'espace commercial au jardin de particulier de standing en passant par les aménagements des espaces végétalisés de lotissements. J'ai pu intervenir à diverses phases des chantiers, de l'avant-projet à la consultation des entreprises. D'autre part, j'ai pu suivre le travail des paysagistes lors des phases de travaux et d'entretien.

Le sujet de mon mémoire m'a été inspiré par la problématique à laquelle était confronté l'atelier dans nombre de projets à savoir : comment créer des aménagements très qualitatifs en termes d'ambiance ou d'esthétique globale, en répondant aux contraintes du site, de ses usages et de la maîtrise d'ouvrage ? Ainsi que, comment respecter le végétal lors de la phase d'entretien pour pouvoir le voir évoluer sur le long terme, et ainsi, magnifier l'aménagement ?

Sommaire

Introduction	1
I. Perception du végétal et de l'aménagement paysager à travers le temps et les cultures.2	
1. Les temporalités du végétal et du paysage	2
a. La temporalité du végétal vivant	2
b. La temporalité de la tendance	3
c. Les temporalités historiques	3
2. Végétal, jardin et art au travers de l'Histoire.....	4
a. Le jardin à travers l'histoire.....	4
b. Le jardin comme musée à ciel ouvert	7
c. Le jardin comme cabinet de curiosité.....	8
3. Le rapport au végétal selon l'appartenance à une population, à une culture du paysage	9
a. Comment perçoit-on le paysage ?	10
b. La perception du paysage selon la culture	10
II. Le végétal comme outil de création de l'œuvre	12
1. Pourquoi utiliser le végétal ?	12
a. Propriétés bénéfiques physiques.....	12
b. Propriétés bénéfiques psychiques pour l'Homme	13
2. Comment créer un aménagement harmonieux ?	14
a. De l'importance d'une conception réfléchie	14
b. Le paysage comme objet esthétique	14
c. Les règles de composition : de la peinture à l'art des jardins	16
i. Les règles esthétiques	16
ii. Les principes de conception	20
3. Végétal et image.....	21
a. La symbolique du végétal.....	22
b. Image du végétal et immobilier	23
c. Image de marque du végétal et marketing	25
4. L'art au jardin	25
a. Intégrer l'art dans les jardins.....	26
b. Les jardins à vocation artistique	26
i. Dans l'événementiel.....	26
ii. Les expositions	26
iii. Le <i>Land Art</i>	27

III. Faire d'un aménagement, un aménagement durable, à la fois dans sa conception et dans le suivi de son entretien.	29
a. Les enjeux de la conduite de projet d'un aménagement écologique	30
i. Environnement immédiat et intégration du site	31
ii. Respecter les sols	31
iii. Les contraintes liées à l'eau	32
iv. La biodiversité	33
b. La conduite du projet	34
5. Le suivi de l'entretien en paysage	35
a. Qu'est-ce que l'entretien ?	36
b. L'entretien, par qui ?	36
c. La mission de suivi de l'entretien	37

Introduction

L'architecte ou concepteur du paysage actuel est l'héritier des architectes des jardins et jardinistes du XIX^{ème} siècle. Aujourd'hui l'architecture du paysage ne concerne plus uniquement l'échelle du jardin mais s'étend jusqu'à l'échelle du territoire. L'architecture du paysage n'est pas une science unitaire comme pourrait l'être la médecine ou l'agronomie. C'est sur l'utilité sociale et environnementale, couplée à son talent artistique, que le métier de paysagiste est aujourd'hui reconnu. Le paysagiste est avant tout un jardinier, mais il est aussi capable d'imaginer un espace qui renvoi à son contexte, qui puisse satisfaire le client privé ou public. Ce sont des compétences à la fois techniques et artistiques mais aussi scientifiques.

Le jardin, quel que soit sa taille et ses usagers, est façonné de manière à s'inscrire dans une culture, afin de stimuler l'imagination et les sens de celui qui l'observe, de par la création d'affects positifs ou non. Le paysagiste est semblable à un peintre, ordonnant les différents éléments de sa toile pour créer un sentiment, un jugement esthétique remarquable pour l'utilisateur peu importe qui il soit. Si le peintre lui, crée un arrêt sur image, le paysagiste doit composer avec le matériel en constante évolution qu'est le végétal. Il doit prendre en compte le processus de changement et d'altération permanent que subit ce matériel et en faire une composante active du raisonnement de composition de sa toile.

Le végétal possède différentes temporalités, mais, en sa qualité d'être vivant, il est soumis à une altération du temps à une échelle semblable à la nôtre. On peut alors le voir évoluer. Il n'est ni possible ni souhaitable de vouloir figer les dynamiques de transformation du végétal.

Dans notre société moderne, le végétal est aujourd'hui un phénomène de mode et de tendance. Dans un mode de vie où la consommation immédiate devient un besoin, il s'oppose pourtant à l'accomplissement de ce besoin, nécessitant patience, soin minutieux si l'on veut le voir évoluer. Semble alors apparaître un paradoxe : ce matériel vivant, dans une certaine mesure pérenne, évolutif, tout sauf figé dans le temps est utilisé comme le sujet d'une tendance éphémère. Deux échelles de temps s'opposent alors.

On peut supposer que dans notre société actuelle, les habitudes de consommation, affrontent de plus en plus des idéaux et propositions de modes de vie alternatifs. En Europe, les préoccupations environnementales sont croissantes pour les citoyens et l'on oscille parfois entre réelles avancées écologiques et *greenwashing*. Entre image verte et véritable projet écologique, de plus en plus de projets de toutes sortes voient le jour, qu'il s'agisse de simple marketing ou de réelle amélioration de la vie.

Si la particularité du végétal est sa perpétuelle évolution, comment le paysagiste peut-il utiliser cette particularité comme un véritable atout et non plus comme une contrainte d'entretien à maîtriser à tout prix ?

I. Perception du végétal et de l'aménagement paysager à travers le temps et les cultures.

Pour comprendre comment utiliser le végétal pour créer une œuvre, il faut d'abord comprendre les différentes temporalités auxquelles est soumis le végétal. L'aspect vivant du végétal et la temporalité qui en découle vont fortement influencer les perceptions que l'Homme peut avoir du végétal et donc finalement la perception qu'il pourra avoir d'un aménagement.

1. Les temporalités du végétal et du paysage

La temporalité c'est le caractère de ce qui se déroule dans le temps. Cette notion renvoie au caractère irréversible du temps qui passe. Pour les êtres vivants, le temps qui passe est synonyme d'évolution, de modifications. Hommes et végétaux évoluent dans une même échelle de temps. Pourtant, celle des végétaux est infiniment plus brève et parfois infiniment plus lente. Temporalités humaines et végétales sont donc différentes. Nous allons ici nous intéresser aux temporalités du végétal et à comment l'homme perçoit la capacité d'évolution du végétal selon son histoire, sa culture.

Le végétal est soumis à différentes temporalités : on peut mettre en avant trois temporalités bien différentes.

a. La temporalité du végétal vivant

Il existe peu de choses qui, mieux que le végétal du jardin, peuvent nous donner la notion de passage du temps. Le jardin semble être un lieu paradoxal où temps long et temps court se mêlent : les pousses en sommeil, les bourgeons qui éclosent, les fleurs qui s'épanouissent puis s'étioilent, se transformant en fruits devenant à leurs tours des graines tombant et renaissant, rythment et illustrent le passage du temps (Colleu-Dumond C., 2012). Pour Michel Baridon¹, les plantes et les jardins sont le siège d'un grand paradoxe « les jardins sont tous et toujours une fête de l'éphémère » et pourtant « ils triomphent du temps ». (Baridon M., 1999)

Ici, nous nous intéressons principalement aux végétaux terrestres dans leur globalité et donc à toute plante susceptible d'être utilisée dans un aménagement. Evidemment, au sein du règne végétal, les temporalités peuvent être bien différentes : de certaines annuelles à courte durée de vie souvent cultivées pour leur floraison précoce aux arbres *Criptomeria japonica*, cèdres du japon, qui pourraient atteindre l'âge avancé de plusieurs milliers d'années. Ainsi l'âge du végétal et sa durée de vie constituent sa première temporalité. Celle-ci est fonction de l'essence et de la nature du végétal mais peut aussi être influencée par les facteurs environnementaux.

Le passage des saisons peut être observé comme une autre temporalité. Les processus biochimiques qui régissent les fonctions vitales des plantes sont soumis à cette temporalité. Si le temps passe de manière irréversible, on peut y opposer une certaine cyclicité des saisons. En effet, les mêmes processus biologiques peuvent avoir lieu à chaque

¹ Michel Baridon (1926-2009) : Spécialiste de l'histoire du XVIIIème siècle, des jardins et du paysage. Il considérait le jardin comme un témoin historique et culturel, au-delà de sa dimension horticole.

saison selon la plante. Par exemple, les floraisons des cerisiers au Japon qui deviennent une véritable cérémonie chaque année : le *hanami* qui consiste à profiter des floraisons des cerisiers pour tisser du lien social en famille ou entre ami. Selon l'origine géographique de la plante, le passage des saisons est ressenti différemment. Dans les pays tropicaux on observera seulement deux saisons contre quatre dans les pays tempérés. C'est ce qui peut rendre l'acclimatation de certaines plantes difficile d'une latitude à l'autre. En réalité, si cette influence des saisons semble régie par le temps qui s'écoule ; d'un changement de saison découle en fait des modifications environnementales : luminosité, température ... Autant de signaux qui influenceront le cycle de vie de la plante. Cependant, nous considérerons ici le passage de ces saisons, comme une temporalité.

De la même manière, on pourrait donc considérer les temporalités de la journée : de nombreuses plantes à fleur par exemple, ouvrent ou ferment leurs fleurs en faveur de la luminosité. Toutes ces modifications naturelles, liées au temps qui passe sont appréciées de l'Homme. Elles rythment son quotidien : on ne manquera pas de profiter d'une floraison d'une plante en pot dans un appartement, redonnant de la couleur à un coin oublié. De même, que l'on attendra avec impatience la prochaine fructification d'un pied de fraisier au fond d'un jardin ou sur le rebord d'un balcon. Cette saisonnalité est une petite partie des bienfaits que peut apporter le végétal et que nous développerons par la suite.

b. La temporalité de la tendance

Le végétal est soumis à des tendances de la même manière que la mode ou la décoration. Dans nos sociétés de consommation, il faut pouvoir continuer de vendre. Pour cela, un besoin est d'abord créé, ensuite il faut renouveler ce besoin. Si l'on observe des aménagements sur plusieurs années ou tout simplement les plantes présentes dans les rayons de nos jardineries on remarquera une certaine uniformité. Si certaines plantes semblent être « intemporelles », un exemple des plus connus serait les chrysanthèmes pour les enterrements, de nombreuses plantes apparaissent et disparaissent au gré des tendances. Par exemple ces dernières années, avec l'omniprésence des imprimés tropicaux dans l'industrie de la mode, on retrouvera bien plus de feuillages très graphiques et tropicaux dans nos jardineries.

c. Les temporalités historiques

D'une manière similaire aux tendances, on a pu voir émerger des grands courants dans le paysage. Ces courants voyaient émerger préférentiellement certaines espèces ou grandes familles. On peut même supposer une influence présumée de variétés horticoles sur le milieu naturel. Par exemple, dans les années de développement de l'horticulture on recherchait des plantes très horticoles. Maintenant que l'on revient à des besoins de « nature libre » on trouve beaucoup plus de plantes telles que des graminées. En se disséminant dans le milieu naturel, à partir de nos jardins, on peut supposer que leur présence a une influence sur l'évolution de la flore spontanée.

Si ces temporalités du végétal sont des éléments démontrables et mesurables, la perception de cette temporalité par l'Homme est, elle, influencée par sa culture. Pour comprendre comment l'Homme perçoit la temporalité il faut comprendre comment l'Homme perçoit le végétal.

2. Végétal, jardin et art au travers de l'Histoire

Le rapport au végétal a évolué à travers l'Histoire. L'histoire de l'art et du paysage a toujours été le reflet des différentes cultures du végétal à travers les siècles. (Duval R., 2016). Les parcs et jardins sont des empreintes, sortes de capsules temporelles conservant les vestiges de notre passé. Ainsi, tout aménagement paysager sera marqué par la culture de celui qui le conçoit.

a. Le jardin à travers l'histoire

Dans ce mémoire, nous nous intéressons à l'aménagement paysager de manière générale. Par cela, on entend l'aménagement allant de la place publique au jardin de particulier. L'aménagement des lieux publics apparaissant tardivement avec les problématiques de concentration urbaine, nous allons d'abord évoquer brièvement l'évolution du jardin à travers l'histoire, où comment l'Homme a travaillé le végétal au fil des siècles pour son agrément et sa beauté.

En effet, dès l'Antiquité, dans la mythologie, les jardins décrits, rêvés, sont des évocations d'un idéal : qu'il s'agisse du jardin d'Alkinoos ou de l'île de Calypso imaginée par Homère (Homère (trad.), 1993) ou un des exemples les plus célèbre : le jardin d'Eden décrit dans la Bible. Ces jardins sont des paradis terrestres qui concentrent les plus belles choses du monde tout en se trouvant à l'écart de celui-ci.

Les plus vieux témoignages de jardins réels se trouvent en Egypte. Ces jardins étaient à la fois d'agrément et utilitaires. Avec l'émergence des villes en Mésopotamie, on aménage en Egypte des jardins maraîchers pour approvisionner les populations. C'est en 1495 avant J.C. que l'on retrouvera les plus anciens témoignages d'une véritable expédition botanique destinée à collecter des végétaux.

Les rois de Mésopotamie s'enorgueillirent de jardins royaux dès le deuxième millénaire avant J.C. Ce sont souvent les cours intérieures des palais qui sont agrémentées d'or et de fleurs. Mille ans plus tard, en Assyrie, on possède des descriptions précises des jardins de la ville de Nimrud irriguée par des canaux et acheminant l'eau jusqu'à des vignes, des arbres d'ornements et fruitiers et des arbustes et fleurs. Il en sera de même pour les célèbres jardins de Babylone construit dans les années 600 avant J.C. (Weilacher U., 2005)



Figure 1 : Représentation des jardins suspendus de Babylone. Auteur : Maarten van Heemskerck

En Grèce, la présence de jardins sera attestée dès le quatrième siècle avant J.C. C'est un espace nommé « Bois Sacré » et basé sur un lieu naturel, non entretenu et fécond. Il y règne une atmosphère et un esprit particulier : le *genius loci* (l'esprit du lieu). Cette notion est aujourd'hui toujours très utilisée dans la conception des jardins modernes. (Norberg-Schultz C., 1997)

Aux origines de Rome, se mettent en place deux types de jardins différents : d'un côté des vastes jardins de campagne, et d'un autre les jardins de ville intérieurs et réduits. L'*hortus* ou jardin potager de l'origine se transformera en jardin d'agrément. Ils deviennent aussi un lieu religieux, où les dieux sont omniprésents sous la forme de statues. Au premier siècle avant J.C. on observe donc l'essor de jardins de campagne qui conserveront la somme des connaissances botaniques de l'Antiquité et deviendront, plus tard, un modèle pour les botanistes de la Renaissance.

Les jardins médiévaux seront des lieux ordonnés en fonction des besoins de l'Homme. Outre ces jardins utilitaires et d'agrément, dans les abbayes, on voit apparaître les premiers jardins de l'occident médiéval. En leur sein, on trouve plusieurs types de jardins : le potager (*hortulus*) et le verger (*pomarius*), le jardin médicinal (*herbularius*) et le jardin clos du cloître. Dans ce dernier, le jardin est utilisé pour son côté symbolique, la nature devient spirituelle plus que matérielle. Ainsi, au 14^{ème} siècle on observera un changement de perception où le monde sensible est valorisé, c'est ce qui permettra à Spinoza² d'identifier Dieu à la nature trois siècles plus tard.

Ensuite, la Renaissance renouera avec l'Antiquité. C'est le modèle romain qui dominera à nouveau avec une omniprésence de la pierre et de l'eau et des formes végétales très structurées (le buis taillé et l'art topiaire par exemple).

² Voir : Spinoza (introduction, traduction, notes, commentaires et index Robert Misrahi), *Ethique*, Paris, Hachette, coll. « Livre de poche. Classiques de la philosophie », 2011, 627 p.



Figure 2: Les parterres de la Renaissance reconstitués du Château de Villandry, vue des jardins panoramique.
Auteur : Jean-Christophe BENOIST

Viendront ensuite les jardins « à la française », prolongement de l'architecture des villas et des châteaux. Ce style prend toute son ampleur avec l'aménagement des jardins du château de Versailles par André Le Notre, à partir de 1624. Ces jardins sont une succession de terrasses mettant en scène de nombreuses statues par l'intermédiaire de fontaines, ainsi que des pelouses bordées de buis et poteries.

Au 18^{ème} siècle, les philosophes et poètes de toute l'Europe se passionnent pour le jardin mais c'est en Angleterre que va naître un nouveau style de jardin : le *landscape gardening*, sous l'influence de la peinture et du théâtre. Ce style est avant tout paysage et peinture, à l'opposé symboliquement et esthétiquement des jardins à la française. Les formes sont irrégulières et son agencement plus naturel. On abandonne alors progressivement l'idée de vouloir contrôler la nature par tous les moyens pour plutôt profiter de sa poésie naturelle. Cependant, ce style utilise en réalité des techniques architecturales en créant une succession ordonnée de points de vue. On reprend les concepts de l'art pour équilibrer les volumes, les matières et les harmonies de couleurs.

Au 19^{ème} siècle, on observe une réinterprétation du style anglais. En effet, à cette époque on voit apparaître une mise à disposition de tous des parcs municipaux et la création des jardins publics. En France, cela se produit parallèlement à la restructuration de Paris par le baron Haussmann (Marchand B., 2011). Associé à un certain bien être, on veut importer du végétal dans les villes pour les « aérer ». Dans ce style plus proche de la nature, on ne cherche cependant pas à dissimuler un aspect factice. Par exemple, on retrouvera dans ces parcs beaucoup de bassins ou vallonements artificiels comme c'est le cas pour les parcs Montsouris ou des Buttes Chaumont à Paris. De même, avec les avancées techniques en horticulture on installe des serres destinées à l'acclimatation de plantes tropicales. Ensuite, sous l'influence du mouvement *Arts and Crafts* dans lequel le bonheur réside dans l'artisanat en réaction à la seconde révolution industrielle. On met en valeur les techniques traditionnelles et promeut un environnement sain et agréable. Ainsi émergera la célèbre technique des *mixed borders*³ encore toujours très utilisée. On favorise l'épanouissement

³ *Mixed borders* : bordure de jardin végétalisée, servant autant de séparation que d'élément esthétique. Composée en général, de vivaces et d'annuelles très florifères et parfois très colorées.

des végétaux en respectant leur état naturel. On abandonne la maîtrise totale du végétal et on cherche à mieux valoriser ces temporalités avec l'idée de permanence de plantations.



Figure 3: Jardin Arts and Crafts en Angleterre. Auteur : Nic Howard

Ces différents concepts sont à l'origine de la conception actuelle de nos jardins. Les jardins contemporains traduisent aussi la notion d'espace vert en milieu urbain, notion inventée après la seconde guerre. A cette époque, ils répondent à un besoin peu réfléchi et bouchent des « trous d'urbanisation » d'où la pauvreté du terme « espace vert » aujourd'hui utilisé avec précautions. Heureusement, avec l'approche naturaliste de William Robinson⁴ à l'origine du concept favorisant l'épanouissement des végétaux, et grâce aux progrès horticoles où l'esthétique et les considérations écologiques se rejoignent les végétaux et leurs interactions sont mis en avant. Dans le « jardin planétaire » de Gilles Clément (Clément G., 1999), la Terre est, semblable au jardin, un espace clos et « arpentable » que l'Homme doit aménager en sa qualité de jardinier. C'est cette dernière idée qui aujourd'hui persiste et s'étoffe dans le paysagisme actuel (Morby, 2014).

b. Le jardin comme musée à ciel ouvert

Si aujourd'hui le jardin est considéré comme un art à part entière, il est entre souvent en interaction avec d'autres formes d'art. Ainsi, au cours des siècles, il fut parfois le lieu d'exposition de l'art de l'époque. Dès la Renaissance, les savants et les artistes s'animent d'une lecture critique du passé et se tournent vers des sources antiques. Dans ces jardins antiques, l'omniprésence des statues semble avoir été un trait dominant de l'histoire des jardins. Il semble que les fouilles archéologiques des jardins romains témoignent d'un grand nombre de représentations de la mythologie. On retrouve des figures de marbre ou de bronze. L'épanouissement de l'art des jardins se fait au travers de l'hellénisme et de son goût du luxe. Les jardins sont alors conçus comme des musées de plein air et s'affichent comme des sites distinctifs de l'élite à l'époque impériale. On peut citer pour exemple les impressionnantes collections amassées par les papes et cardinaux de Rome et notamment

⁴ William Robinson : Horticulteur irlandais (1838-1935)

la cour du Belvédère aménagée par Bramante pour le pape Jules II qui accueillit un véritable recueil de pièces archéologiques ensuite relayées par des sculptures modernes, composantes d'un véritable programme iconographique.

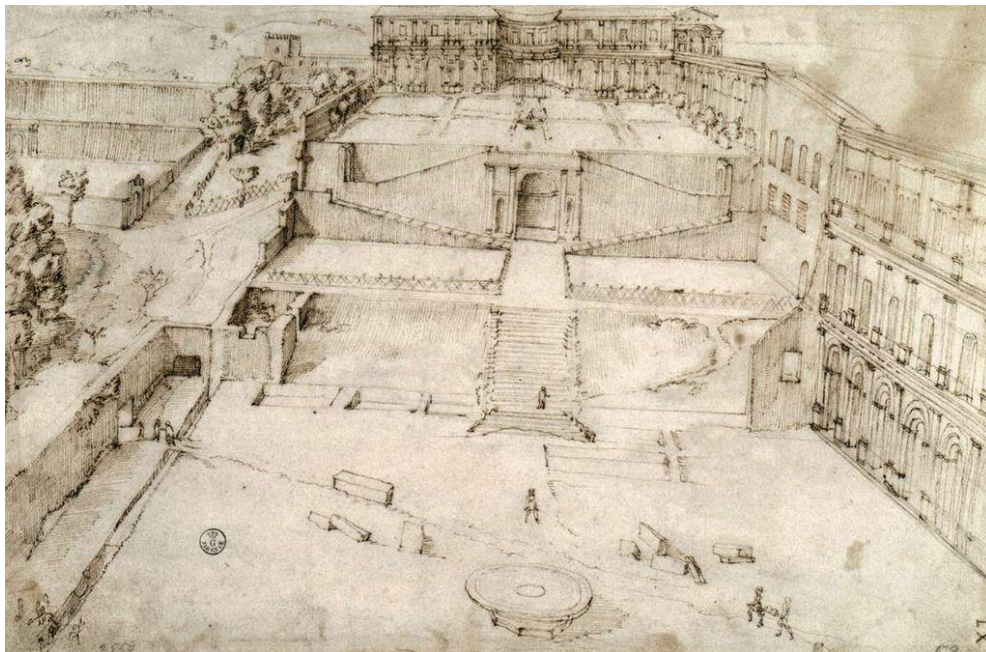


Figure 4: Plan de la cortile des Belvederes selon Bramante. Auteur : Giovanni Antonio Dosio ,Web Gallery of Art, Domaine public

A Versailles et sous la direction de Le Brun en 1674, c'est une véritable collection d'œuvres originales qui est exposée et préside à l'accumulation de copies. Ainsi Versailles a pu devenir un des premiers musées à ciel ouvert. A Marly, on trouvera même le concept de « musée-promenade ».

S'en suivent des réinterprétations qui auront pour conséquence une véritable révolution artistique. En 1545, on voit apparaître la création du premier jardin botanique à Pise. Passant outre leur rôle utilitaire, on rassemble les plantes dans un but démonstratif et de support de l'enseignement scientifique. A cette même époque ont lieu les grandes conquêtes et explorations qui enrichiront les jardins. Le paysagisme entre alors dans le champ des arts avec la découverte, en parallèle, de la perspective, outil révolutionnaire, ouvrant le champ des possibilités des représentations (Jeanson M., 2017).

Au XXème, les jardins intègrent le concept de l'expérience *in situ*. En effet, à partir des années 1950, apparaît le concept d'« installation » qui consiste à donner une expérience physique et émotionnelle au visiteur en en faisant un acteur à part entière du jardin. Cette époque voit aussi l'apparition du *land art*, qui établit alors un lien subtil entre le jardin comme un lieu d'accueil et une œuvre ouverte. Nous détaillerons cette forme d'art particulier par la suite.

c. Le jardin comme cabinet de curiosité

Au XVIème siècle et avec les grandes découvertes, « le jardin s'ouvrit à milles curiosités en les exhibant, et de manière systématique, presque comme s'il voulait montrer dans l'artifice de ces citations directes empruntées à la nature (eaux, minéraux, animaux et plantes) un visage insolite dont la jouissance était sensible et immédiate. Les fontaines, les

grottes et les labyrinthes constituèrent de nouvelles scénographies où, en tout état de cause, la figure du prince pouvait s'identifier avec l'ostentation de son pouvoir. » (Mosser M., 2002)

Entre cabinet de curiosités naturelles et espace aménagé on peut citer le domaine de Pratolino. Etabli par François Ier de Médicis, où l'on pouvait trouver des théâtres d'automates, des orgues hydrauliques et des mécanismes simulant le chant des oiseaux mêlés aux curiosités botaniques qui disparaissaient presque devant la profusion d'objets merveilleux.

C'est, en effet, dans le courant du XVI^{ème} siècle que des savants comme Otto Brunfels ou Leonhart Fuchs s'efforcèrent de faire reconnaître la botanique comme une nouvelle discipline. On réalise d'abord des représentations fidèles des plantes médicinales puis, s'en suivra la fondation des premiers jardins botaniques. Ils seront liés à un enseignement académique allant de pair avec l'arrivée de plantes nouvelles découvertes par les grandes explorations à travers le monde. A cette époque les *naturalia*, curiosités botaniques côtoient les *curiosa*, du crocodile momifié aux ossements préhistoriques en passant par la dent de narval. Ce goût pour les curiosités tant naturelles qu'artificielles s'est maintenu au moins jusqu'au XVIII^{ème} siècle. (Jeanson M., 2017)

Ainsi du XIX^{ème} au XX^{ème} siècle, c'est le goût pour les innovations techniques et la nouveauté qui a été le moteur du contenu du jardin avec comme priorité la mise en avant d'un savoir-faire qui prédominait sur l'effet, le ressenti créé.

Aujourd'hui, le rythme et le stress de la vie sont tels que l'Homme recherche instinctivement plus de spiritualité. On cherche donc à amener du sens au jardin, à créer une émotion, une atmosphère et un apaisement bénéfique à ses usagers. Dans cet objectif, la réflexion sur la conception du jardin est d'abord orientée sur les usages, les ressentis et effets escomptés plutôt que sur des prouesses techniques. Les références inconscientes qui seront utilisées dans ce but, dépendent alors de la culture du concepteur et des usagers de son aménagement. (Duval R., 2016)

3. Le rapport au végétal selon l'appartenance à une population, à une culture du paysage

Le paysagiste-concepteur se heurte à un problème complexe du fait que sa réalisation est sociale, financée par un particulier ou une collectivité et destinée à un public qui l'appréciera ou non, l'utilisera ou le délaissera. La question de savoir comment les usagers actuels et futurs d'un aménagement vont effectivement le comprendre et se l'approprier est complexe. Il semble donc utile de pouvoir évaluer les pratiques et perceptions, des hommes et des femmes, de l'espace en général et du paysage en particulier. (Chopplet, 1981)

Le temps lui-même est interprété différemment selon la culture, selon la religion, selon son mode de vie de tous les jours et le rythme de vie de chacun. Pour prendre pour exemple des extrêmes quelque peu caricaturaux on peut citer le trader et l'agriculteur en milieu rural qui appartiennent à une même civilisation et qui auront pourtant des perceptions du temps très différentes. De même, un peuple vivant à l'écart de notre civilisation, bien qu'appartenant à la même ère temporelle que les occidentaux, aura une perception du temps bien différente. Le temps n'est cependant pas qu'un simple ressenti, il va être à même de laisser des traces physiques.

Mais le temps n'est pas le seul élément soumis à une perception différenciée selon la culture. C'est aussi le cas pour l'aménagement paysager. Peu d'écrits retracent les différences de perception de l'aménagement paysager. Cependant, on peut trouver de nombreux essais sur la perception du paysage au sens plus large de « partie de territoire tel que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations » comme on peut le trouver dans la Convention Européenne du Paysage.

a. Comment perçoit-on le paysage ?

Dans cette définition le paysage est donc un tout, qui se subdivise lui-même en les parties qui le compose. Mais ce tout est lui-même une partie en ce sens qu'il est une portion du monde qui se donne en un seul coup d'œil.

Cette vue se rapporte donc à un observateur, le paysage nécessite un point de vue depuis lequel il est envisagé. C'est-à-dire qu'il dépend d'un sujet qui l'observe. Cela pourrait expliquer que souvent, dans l'histoire, la promotion du paysage s'est accompagnée de celle de l'individu. Cependant, le paysage n'est pas seulement un objet que l'Homme contemple de façon extérieure, il se révèle être une expérience sensorielle et spatiale incluant le sujet. (Collot M., 1986)

Le paysage apparaît d'abord comme une information visuelle, traitée par le cerveau, afin d'organiser et d'interpréter la perception visuelle pour en créer un message, sans quoi l'on serait submergé par la quantité d'informations. Cette sélectivité de l'information est due à la structure même de nos appareils sensoriels qui est en elle-même discriminante et ce notamment en matière de cadre et d'espace.

C'est de cette analyse visuelle, dite aussi « plastique » que l'on a pu déterminer des « facteurs d'appréciation ou de dépréciation esthétiques, d'harmonie ou de dysharmonie sur le plan du visuel et du ressenti » (Joliet F., 2014). Nous détaillerons certains de ces descripteurs de la perception visuelle dans la partie II.2.c. suivante.

Cependant notre perception d'un aménagement n'est pas uniquement sous l'influence de notre perception visuelle, elle est aussi renforcée par les schémas socio-culturels que l'on acquiert.

b. La perception du paysage selon la culture

Selon Pierre Sansot⁵ le paysage se trouve à la croisée de la nature et de la culture. Il est le résultat « des hasards de la création et de l'univers et du travail des Hommes » (Sansot P., 2009). En effet, selon lui, le paysage se compose d'un hasard d'éléments multiples qui s'étalent dans l'espace. Ce n'est donc pas une donnée immédiate et réelle mais une façon de voir de l'Homme. Ainsi, un paysage naturel, est un paysage culturel, qui n'a de sens que d'après le regard porté par l'Homme, lui-même façonné par les traditions et le contexte social. Le paysage n'est plus seulement modelé par le travail de la terre mais aussi par des considérations symboliques. La culture agit alors comme un « filtre variable d'un individu à l'autre, d'un groupe social à l'autre » (Marcel O., 2008). C'est donc la culture de l'individu qui va lui apprendre à regarder, ressentir et interpréter le paysage. (Melin H., 2010)

⁵ Pierre Sansot : Philosophe, écrivain et sociologue français (1928-2005)

« Ce que nous percevons de l'espace (d'une ville ou d'un lieu) est une image mouvante imprégnée d'une atmosphère peuplée d'odeurs, de sonorités et d'éléments dominants » (Bellesi M., 2014). Chaque individu possède un ressenti qui lui est propre et qui influence sa perception d'un paysage : c'est le vécu. Un autre facteur influence cette perception, c'est la mémoire collective, la culture d'une population. C'est au travers de ce bagage qu'est la culture que nous percevons le paysage. Ainsi le paysage est le reflet de notre culture, en le regardant nous y projetons nos idées et sentiments, il n'a donc pas, en ce sens, de nature propre.

Sous l'influence de la culture, de l'appartenance sociale ou encore de notre usage pratique du paysage, les perceptions du paysage peuvent s'opposer, tout dépend de ce qui structure l'interprétation de celui-ci. Le paysage est un ensemble de pratiques, d'usages qui vont le créer, le modifier ou l'entretenir.

Les jugements esthétiques, subjectifs, sont des acteurs majeurs de la perception des paysages. On peut citer les paysages agricoles de remembrement où s'étendent à perte de vue de grandes surfaces agricoles, dénuées d'arbres, et sèches. Cette image peut renvoyer à une certaine désolation pour l'observateur à la recherche de naturel et de verdure. Pourtant, pour l'agriculteur, elle peut renvoyer à une phase de progrès et de modernité (Chopplet M., 1981). La beauté réside alors dans la productivité et de meilleures conditions de travail. On observe des considérations différentes venant d'un « usage du végétal » différent. En ville, par exemple, on aura des paysages beaucoup plus minéraux car aussi nécessitant plus de fonctionnalité. Le besoin de ramener la nature dans la ville est souvent ressenti par le citoyen, mêlant bien-être et esthétique. Au contraire, à la campagne, travailler la nature semble utilitaire. La végétation est omniprésente bien que toujours maîtrisée (culture ou forêt). Ainsi en ville la végétation appelle parfois seulement à un plaisir, un bien-être. En campagne, la végétation a une fonction nourricière utile bien plus marquée qui influe sur la manière de percevoir le végétal de l'observateur.

L'âge du sujet considéré peut aussi avoir une influence sur sa perception du paysage. Dans une étude de Marc Chopplet (Chopplet M., 1981), à nuancer de par son ancienneté, ce dernier observait une influence de l'âge de l'individu interrogé lorsque l'on lui demandait de décrire différents paysages ou tableaux. Ainsi il lui semblait que dans la jeune génération (15 à 20 ans) le paysage n'avait d'intérêt que dans sa fonction récréative et sportive. Il n'est alors que « toile de fond » des activités de cette génération. Il y opposait la vision de la génération de 20 à 30 ans où l'évocation d'un contact privilégié avec la nature revenait souvent. Ce discours sensible était très tranché avec la génération suivante (30 à 45 ans) beaucoup plus pragmatique, où l'on compare les modes de vie citadins et ruraux avec leurs avantages et inconvénients. Ici le « paysage » ne semble exister que dans le milieu rural. Aujourd'hui on parle aussi de paysage urbain, mais il est vrai que dans l'imaginaire collectif, quand on parle de paysage, on se représente souvent un environnement rural et non pas urbain.

Dans cette étude de Marc Chopplet, d'autres paramètres sont aussi envisagés à savoir l'influence du lieu de résidence, de la catégorie socio-professionnelle, de la catégorie socio-professionnelle du père, ou encore de l'itinéraire individuel. Son étude étant exploratoire en termes de perception, en guise de conclusion il choisit de mettre en avant un élément souvent soulevé lors de ses interviews : l'importance du temps dans la perception du paysage.

En effet, il lui semblait que bien que ses questions envisageaient le paysage spatialement, les réponses obtenues faisaient souvent appel à des notions temporelles et ce à plusieurs niveaux. D'abord, de par la surprise qu'il engendre « un chalet au détour d'un chemin » par exemple. Ensuite, au travers du travail de la mémoire stimulé face au paysage. Enfin, le paysage n'est pas quelque chose de fixe et de fini « le paysage c'est ce qui nous déborde », on peut y observer des arbres « nés il y a plusieurs générations et qui nous parlent du passé » (Chopplet M., 1981).

On a explicité la perception du végétal en lui-même ainsi que celle de sa temporalité. Ces différentes perceptions peuvent ensuite être utilisées pour créer des images, des ambiances, des émotions. Tel que pourrait le faire un peintre.

II. Le végétal comme outil de création de l'œuvre

Un aménagement paysager est avant tout structuré par le végétal. Pourquoi existe-t-il aujourd'hui une demande de végétalisation et par extension d'aménagement paysager ? Comment ces aménagements sont-ils mis en place pour atteindre ces objectifs et dans quel but ?

1. Pourquoi utiliser le végétal ?

Un aménagement paysager est avant tout fait de végétal. En se demandant « pourquoi utiliser le végétal ? » se pose la question de ses atouts. Les bienfaits du végétal ont été soumis à nombreuses questions et démonstrations pour justifier l'intégration du végétal dans les villes. Dans la littérature, ces bienfaits ont donc été évalués selon les trois piliers du développement durable à savoir : l'Homme, l'environnement et l'économie. Ici, nous nous concentrerons particulièrement sur les propriétés bénéfiques pour l'Homme et son environnement puis sur ce qui explique l'utilisation du végétal comme un objet d'art où le végétal est à l'aménagement paysager ce que pourrait être la peinture à un tableau.

a. Propriétés bénéfiques physiques

Les bienfaits du végétal ne se situent pas tous directement à l'échelle de l'Homme. Un des bienfaits importants de la végétation se trouve dans l'apport de biodiversité. Les problématiques de gestion de la biodiversité et de services rendus deviennent centrales dans les villes d'aujourd'hui. Les parcs urbains ont, par exemple, une capacité à posséder une diversité spécifique⁶ plus grande que la plupart des autres espaces végétalisés. (Clergeau P., 2011)

La présence de végétal a aussi la capacité de réduire les ilots de chaleur urbains. En effet, il est maintenant largement décrit comment les surfaces minéralisées en ville augmentent la température en ville et comment les bâtiments retiennent ensuite cette chaleur. Or cette chaleur peut avoir une action néfaste sur la santé des êtres vivants et être

⁶ Diversité spécifique : elle rend compte du nombre d'espèces différentes rencontrées dans un écosystème donné.

une cause de dégradation des matériaux. Pour leur régulation thermique, les plantes vont relâcher de l'eau dans l'atmosphère ce qui aura pour conséquence de rafraîchir l'atmosphère. De plus, la simple ombre de la végétation permet de limiter les phénomènes d'accumulation de la chaleur. (Bowler D. et al., 2010) Si la présence de parcs arborés permet une réduction de l'îlot de chaleur mesurable et ce d'autant plus à partir de l'hectare, les phénomènes de réduction de chaleur locale, à plus petites échelles, sont eux aussi bénéfiques pour la ville et les matériaux.

Une autre préoccupation majeure est celle de la qualité de l'air en ville. Il a été montré dans plusieurs études que la végétation avait la capacité de filtrer les particules atmosphériques et les polluants (en particulier NO₂ et SO₂).⁷ Cependant, les bienfaits sur la qualité de l'air peuvent être nuancés par le fait que les végétaux peuvent participer à la formation de l'ozone par la formation de Composés Organiques Volatiles (COV), qui sont un précurseur de l'ozone. De plus, à certaines périodes, certaines essences vont produire une quantité très importante de pollen parfois très allergènes et ce, dans des espaces réduits. Dans ces dernières circonstances, et bien que le choix des essences puisse être adapté pour limiter cet effet, il faut néanmoins avoir conscience que le végétal peut aussi avoir un effet négatif sur la qualité de l'air.

En ville, l'accès aux espaces verts contribue de façon directe à un bienfait pour ses habitants et ce notamment pour les personnes les plus sensibles telles que les enfants et personnes âgées des classes sociales les plus populaires. En effet, la pratique d'une activité physique et la réduction de l'obésité sont des éléments les plus évidents associés à la présence d'espaces végétalisés. Il ne s'agit pas d'un bienfait direct du végétal mais d'un bienfait du cadre qu'il apporte ; alors propice à l'exercice physique.

b. Propriétés bénéfiques psychiques pour l'Homme

En ce qui concerne le jardin et non plus strictement le végétal, les bienfaits sont donc multiples, c'est un espace qui va pouvoir permettre l'obtention d'un équilibre. En effet, nous vivons dans une société (et cela est plus vrai encore pour les citadins) où le travail physique est remplacé par un travail intellectuel, statique. Le manque d'efforts physiques se fait ressentir et n'est plus à démontrer notamment avec toutes les problématiques de stress et d'obésité. L'activité nécessaire à la construction et à l'entretien d'un jardin, de la même manière, permet de répondre à ce besoin physiologique du corps humain. (Duval R., 2016)

Comme le montre une étude de 2012, la qualité du cadre de vie est plus appréciée par les ménages que des considérations de proximité des commerces ou d'accessibilité (Dron D., 2012). Il existe d'autres bienfaits associés à la présence d'espaces végétalisés et d'un cadre vie plus agréable mais ils sont plus subjectifs et donc plus difficiles à prouver. Il s'agit d'une durée de vie augmentée, d'une réduction des symptômes cardio-vasculaires, des troubles respiratoires et de l'attention qui seraient des effets de la réduction du stress et donc d'une amélioration globale de la santé mentale, et par conséquence physique des individus (Maas J., 2008).

⁷ Yin S. et al., 2011. Quantifying air pollution attenuation within urban parks: An experimental approach in Shanghai, China. *Environmental Pollution*, 159 (8-9), p. 2155-2163.

De plus, le végétal et, par extension, les jardins, créent des ambiances faisant appel à des sentiments apaisants (par les odeurs, le son...). C'est pourquoi, on observe ces dernières années un développement des thérapies par le jardinage et le végétal. Par exemple, l'association « Jardins et santé » promeut l'utilisation de jardins à but thérapeutique dans les établissements médicosociaux. Ces médiations visent principalement les maladies cérébrales. Le jardinage, outre le travail physique décrit plus haut, comporte un retour aux sources, à l'accomplissement d'une activité vitale et utile. De plus, le jardinage est aussi une stimulation de la capacité d'apprentissage. Le végétal est souvent utilisé pour certaines populations (personnes en difficultés, personnes âgées) comme un moyen de se retrouver. En effet, face à la lenteur du végétal, l'Homme se doit d'être patient et minutieux, il s'offre alors à lui en échange de récolter de manière directe le fruit de son travail.

Ainsi, de par sa nature propre, le végétal nous amène à l'harmonie, à la santé. Dans les aménagements paysagers, le but est alors de retrouver cette harmonie dans l'architecture globale du jardin, afin d'en exploiter toute sa force et sa beauté.

2. Comment créer un aménagement harmonieux ?

Avant de commencer à concevoir l'espace, le concepteur doit se poser les bonnes questions en matière de paysage, sur la manière de pratiquer cet espace au quotidien, les moyens financiers et matériels pour la réalisation du projet mais aussi pour l'entretien qu'il devra lui être consacré.

a. De l'importance d'une conception réfléchie

Dans un jardin, les moyens financiers matériels et le temps disponible peuvent être très réduits. Il faut donc pouvoir penser la conception en fonction de ces facteurs. Au-delà de ces différentes contraintes, le premier axe de réflexion sera le goût du propriétaire en matière de jardin : certaines plantes sont-elles une priorité, quelles sont les pièces maitresses souhaitées du jardin, recherche t'on l'ambiance d'un jardin « nature » ou au contraire un esprit plus à la française plus structuré et maîtrisé ?

Ensuite se pose la question des usages : comment le jardin est-il vécu ? Est-il contemplé comme un simple tableau depuis les pièces de vie ? Est-il fréquemment déambulé afin de vivre pleinement le jardin ? Est-il une extension de la maison, une véritable pièce à vivre à ciel ouvert ? (Duval R., 2016)

Enfin, en fonction des différentes réponses à ces questionnements on peut lister les ressources humaines et financières nécessaires pour l'aménagement en lui-même et le matériel d'entretien. Nous détaillerons comment envisager la gestion de l'entretien du projet en fonction de ces différentes ressources dans la partie III.1.

Il est primordial de prendre en compte toutes ces considérations avant d'envisager la conception d'un espace sans quoi l'aménagement ne deviendrait qu'une pièce purement esthétique, dénuée de fonction et ne répondant ni aux usages ni aux besoins, ne correspondant pas aux moyens mis en place pour son entretien. Ainsi l'aménagement ne pourrait pas voir évoluer le végétal en son sein, perdant ainsi tout l'intérêt d'utiliser cette « matière » comme matière première de l'œuvre d'art.

b. Le paysage comme objet esthétique

Le paysage a été façonné par l'Homme depuis bien des siècles, cependant, il faut prendre quelques précautions quant à dire qu'il est le produit de l'art humain. Ici on entend le paysage comme une métaphore : comme de la nature disposée par le travail humain.

De plus, traditionnellement, le paysage n'était pas un résultat délibéré mais le résultat du travail agricole. Si l'on peut agencer un jardin en suivant un concept précis pour obtenir une ambiance précise, ce n'est pas le cas pour le paysage au sens large. En un sens, on peut dire que le paysage se révèle aussi, lorsqu'il échappe à l'entière maîtrise de l'Homme (Ghitti, 2010). Il est le produit de l'Homme mais aussi quelque chose de plus, à la différence de ce que pourraient l'être des œuvres des beaux-arts.

Dans l'art, il peut parfois être très subjectif d'évaluer la beauté d'une chose. Nous ne nous accorderons par forcément tous pour acquiescer de la beauté d'une statue par exemple. Cependant, certains paysages restent beaux peu importe l'origine culturelle de la personne qui l'observe. Il peut alors sembler qu'il réside dans le paysage une sorte de beauté universelle, cette même beauté dont tous les artistes sont en quête dans les œuvres des beaux-arts. Lorsque l'on se place à l'échelle du jardin ou de l'aménagement, cette beauté peut se faire plus subjective, on se rapprochera des problématiques de l'art. Cependant, l'utilisation du végétal, rappelant le grand paysage nous raccroche à la beauté universelle de celui-ci.

Dans les images modernes, on cherchera plus à se rapprocher d'un végétal « au naturel ». Les spécimens très horticoles et aménagements très artificiels auront tendance à être de plus en plus critiqués car plus fortement soumis aux jugements esthétiques subjectifs. Il n'en reste pas moins que des aménagements très recherchés et réussis peuvent utiliser des codes se rapprochant plus de l'art que de la nature, tout dépend alors de ce à quoi l'on destine cet aménagement.



Figure 5: Bagel Garden de Boston (1979) par Martha Schwartz. Auteur: Martha Schwartz

Ci-dessus on peut observer le premier jardin conceptuel où le concept l'emporte sur la manière de mettre en forme et l'apparence du jardin. L'idée peut être inspirée par le site

ou par quelque chose en lien avec le client ou le paysagiste. Ainsi ce type de jardin peut sembler s'opposer à la tradition du bon goût dans le jardin. (Reuss E., 2015)

Le paysage peut être observé d'un seul regard comme on pourrait le faire pour une toile. C'est le lointain de ce qui constitue un « décor » que l'on contemple alors. Ainsi, le paysage est seul objet de contemplation, tel une œuvre. Il devient alors tableau de grande taille en trois dimensions et vivant.

c. Les règles de composition : de la peinture à l'art des jardins

Afin de parvenir à de véritables œuvres d'art, le peintre, tout comme la paysagiste, ne s'inspirent pas que de leurs propres instincts. Composer une peinture, tout comme composer un jardin, c'est aussi répondre à des règles de composition de l'espace, des formes, des matières ou encore des couleurs pour parvenir à un équilibre ou à une harmonie qui créeront une perception de beauté.

Pour atteindre cet objectif, on va créer dans le jardin des centres d'intérêts qui peuvent être les floraisons, l'architecture végétale, les ornements, les espaces de jeux, ou la création d'une image et d'un style bien particulier. Pour que l'achèvement du projet rencontre l'objectif du concepteur il doit pénétrer dans un processus de construction inscrit dans la temporalité. (Duval R., 2016)

i. Les règles esthétiques

A l'instar d'une peinture, le jardin doit répondre à des règles de composition esthétiques. Souvent l'appréciation d'un jardin se limite à une appréciation bonne ou mauvaise et subjective. Mais si le jugement esthétique repose sur la relation émotionnelle entre le spectateur et les composants de l'objet. Il repose aussi sur un certain nombre de données plus objectives qu'il est possible d'étudier afin de déduire les configurations multisensorielle qui amènent au « beau ». (Duval R., 2016).

Une des premières règles est la règle de proportionnalité. Elle fait appel aux différents éléments qui constituent une scène paysagère. Une des règles les plus simples est la règle du « un tiers, deux tiers ». Il s'agit en fait d'une version simplifiée de la règle du nombre d'or. Cette règle se retrouve aussi très fréquemment en photographie du fait qu'elle soit adaptée pour des images en 16/9. Elle est utilisée en paysage car c'est de ce format que se rapproche notre vision. Cet outil peut s'appliquer à la répartition des masses végétales ou à celles des couleurs.

Ensuite viennent les règles de géométrie du paysage. Un certain nombre de ces éléments vont donner une ossature à l'aménagement (échelle, plans, axes, lignes, points, volumes, masses, rythmes). Leur action systémique va mener à la poésie et à la définition du style du jardin. Nous allons détailler certains de ces éléments :

- L'échelle : combinée à la proportion, elle fait ici référence à une conservation des proportions à taille humaine. Le surdimensionnement peut provoquer un mal être, là où une échelle adaptée contribuera à l'harmonie du lieu. Dans le jardin, on peut recréer des espaces à des échelles différentes pour évoquer des sentiments différents. Par exemple, des alcôves de verdure pour apporter du calme et de la sécurité.

- Les plans : en peinture tout comme en photographie, on utilise souvent des principes de construction qui se rapportent à trois plans successifs. L'élément majeur se situe en général au second plan et le troisième plan va permettre au regard de glisser vers un point d'appel. Cela crée de la profondeur et donc un dynamisme comme on peut l'observer sur le croquis ci-dessous.



Figure 6 : Les différents plans. Auteur : Roxane Perrachon, 2016

- Les axes : Ils conduisent le regard vers un point d'intérêt.
 - Les lignes : En peinture, les lignes de force dirigent l'organisation spatiale du tableau et construisent l'équilibre de l'image. Dans un aménagement paysager elles sont la structure du paysage. Elles peuvent être horizontales ou verticales, obliques ou courbes et vont chacune véhiculer des sentiments ou significations différentes.
 - Les points : ils constituent les interactions entre les différentes lignes ou bien sont matérialisés par des éléments structuraux originaux comme pourrait l'être une œuvre d'art ou un arbre remarquable. Dans le croquis ci-dessous, les deux lignes constituant les rebords du chemin se rejoignent pour créer un point d'appel vers le fond du jardin.

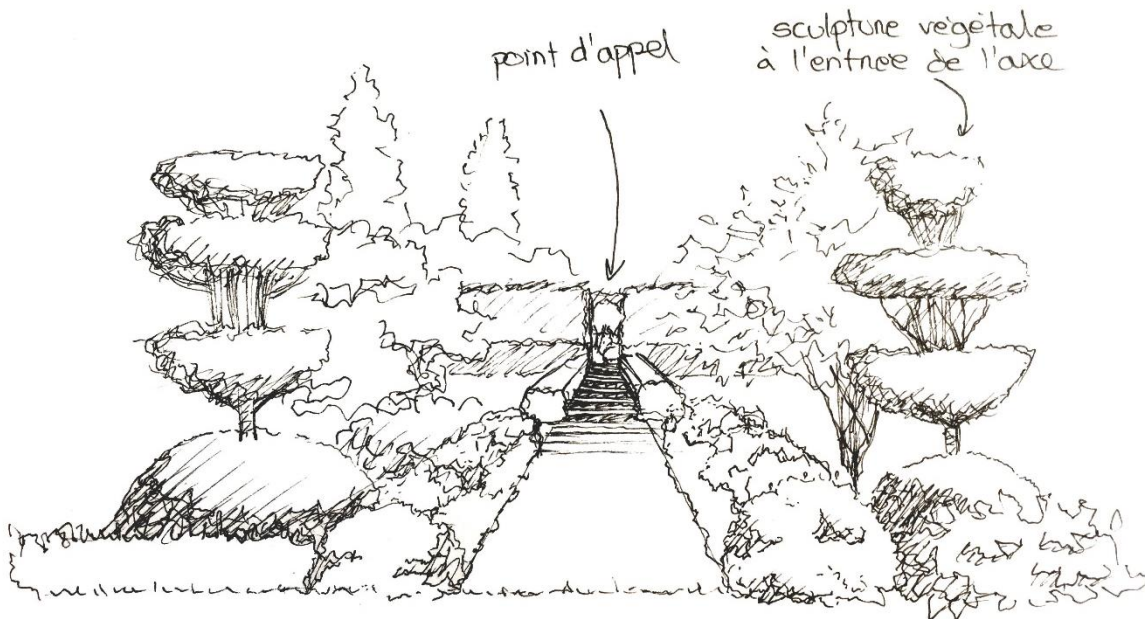


Figure 7 : Croquis illustrant l'effet des axes et des points. Auteur : Roxane Perrachon, 2017

- Les volumes : Les volumes doivent s'équilibrer. Dans l'aménagement d'un jardin par exemple, on adaptera la taille des végétaux à la taille et l'ossature de l'architecture (cela nous ramène à la règle du « un tiers deux tiers »).
- Les masses : différentes du volume, les masses renvoient à la surface occupée par la végétation au sol et en volume. C'est lorsque le volume occupe une surface. La répartition de ces masses en termes de surface, volume et texture permet de proportionner et de rythmer l'aménagement. Dans la figure ci-dessous, on observe que la répartition des masses dans l'espace peut être vecteur ou non d'équilibre. Echelonner les hauteurs est un moyen de conserver cet équilibre.

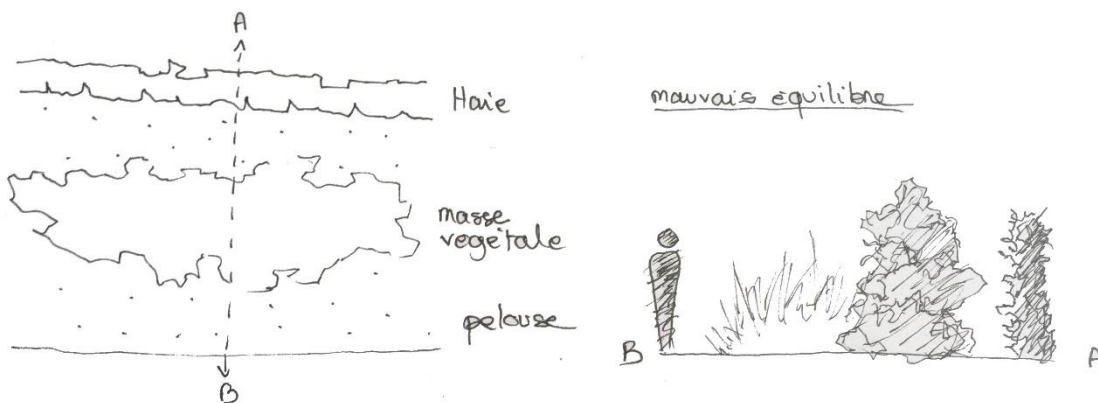




Figure 8: Illustration de l'importance de la répartition des masses dans l'aménagement. Auteur : Roxane Perrachon, 2017

- Les rythmes : ils peuvent être obtenus dans l'aménagement à l'aide des lignes droites ou courbes et des surfaces qui vont constituer un maillage. Il faut en étudier l'effet dans la perspective et dans les axes.

Si les éléments de géométrie précédents participent à la structure du jardin, l'ambiance créée est déterminante. Pour accentuer ces ambiances on peut utiliser la structure du végétal.

- Les formes des végétaux : chaque forme est évocatrice d'une ambiance : les formes arrondies de la douceur, les formes élancées plus stimulantes. Le mélange des deux pouvant créer du contraste. De même, la rigidité et l'opacité de certaines topiaires peuvent s'opposer à des feuillages bien plus légers leur permettant ainsi de se mettre en valeur l'un l'autre. Cela participe à l'animation générale de la composition.

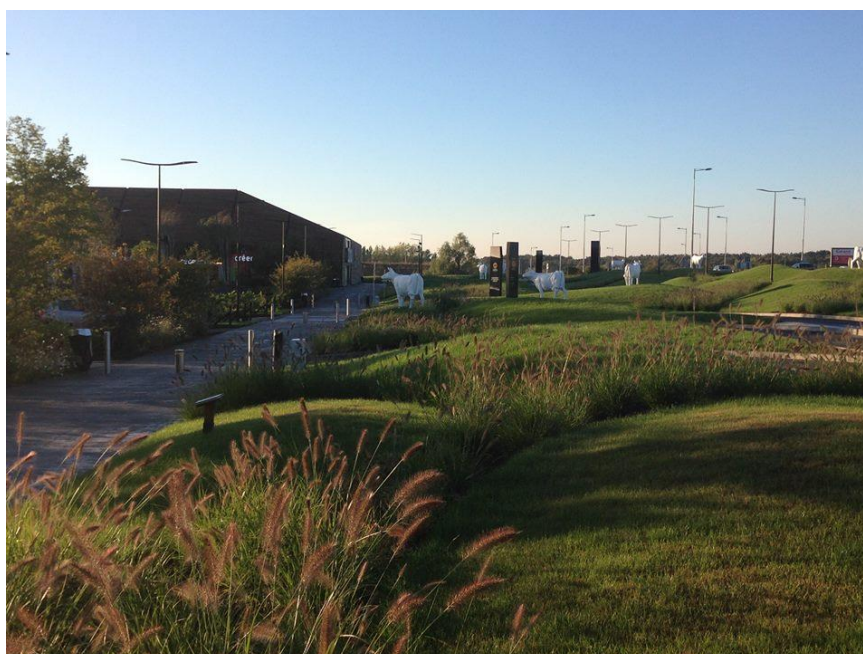


Figure 9: Les formes arrondies des végétaux et les vallonnements apportant de la douceur à Ma Petite Madelaine (Chambray lès Tours). Auteur : Atelier Paul Arène

- Les vides : leur rôle est d'apporter de la luminosité et de l'animation dans une scène. Sans leur présence, l'ensemble des volumes et des textures se confondent. Ils correspondent concrètement à des espaces minéraux ou pelouses mais aussi à l'association de formes et de volumes de végétaux dissemblables.
- Les textures : Les textures vont jouer avec la lumière pour modifier le graphisme général du jardin. Des textures plus uniformes et simples vont pouvoir permettre de faire ressortir des végétaux plus contrastés et texturés qu'il faudra appliquer par touches.



Figure 10: Ici la texture légère des graminées apporte une touche de douceur, Ma Petite Madelaine (Chambray lès Tours). Auteur : Atelier Paul Arène

- Les couleurs : celles-ci ont une forte valeur symbolique et peuvent apporter des sentiments très différents dus à des sensations chromatiques gravées dans la mémoire de chacun. Les couleurs chaudes ont une fonction stimulante, quand les couleurs froides ont une fonction plus apaisante. Elles sont donc à utiliser avec précautions selon le type d'aménagement pour obtenir un équilibre.
- Le mouvement et la sonorité : sous l'action du vent les végétaux vont créer des mouvements et des sons. Ce sont des sens importants à prendre en compte au jardin de par le fait qu'ils font appel à la mémoire auditive.
- Les arômes et les parfums : les sensations éprouvées avec le sens de l'odorat sont plus intenses que celles liées au toucher, à la vue ou à l'ouïe. Elles vont modifier notre approche sensorielle du jardin. Il est donc crucial de les intégrer. (Duval R., 2016)

ii. Les principes de conception

Outre les données scientifiques intrinsèques à chaque projet, il existe des principes clefs pour guider la conception du jardin. L'observation de ces principes dans la composition

générale comme dans la combinaison de toutes les parties est garante de la réussite du projet et de sa pérennité.

- Le génie du lieu : C'est une notion abstraite qui renvoie à l'ambiance et à l'atmosphère d'un espace. Savoir décrypter les éléments qui constituent cette ambiance est la tâche la plus ardue mais est primordial afin de pouvoir réutiliser ou non ces codes dans l'aménagement de l'espace. Il est souvent préférable de fonder le projet sur la configuration et le contexte du lieu. (Reuss E., 2015)
- L'unité : un aménagement nécessite une idée directrice, elle permet de faire le lien entre les différents éléments afin de parvenir à un état d'harmonie. Cette unité doit non seulement s'intégrer à la spécificité du lieu mais également se préserver de toute anomalie qui pourrait créer une inadéquation avec le concept. Elle est le résultat de l'égalité entre les composants du jardin. Elle réside dans :
 - La cohérence entre les masses créées par l'aménagement et la taille du lieu. C'est la bonne proportionnalité entre les masses qui constituent les massifs, les pelouses, les strates arbustives et arborées et les aires minérales.
 - La cohésion de l'agencement général et des masses végétales ainsi que la sélection des essences avec les surfaces minéralisées et l'architecture. En somme, une harmonie globale des styles, des époques et des formes. Il faut éviter tout effet contrastant pouvant être de mauvais goût.
- L'intrigue dans le jardin : c'est l'émotion suscitée par la découverte des différents éléments du jardin. « L'approche émotionnelle s'additionne aux autres sensations (approche sensible et kinesthésique du jardin). Elle crée un puissant sentiment de vie qui caractérise ce lieu multisensoriel et le différencie d'une simple image, même parfaitement composée. » (Duval R., 2016)
- La simplicité et la lisibilité : « le mieux est l'ennemi du bien ». La sobriété des formes, des couleurs, des matériaux ou des essences amène de la clarté et permet une meilleure lisibilité de l'aménagement. Cependant, un concept trop simple peut laisser indifférent, il faut trouver le juste équilibre en utilisant l'unité du jardin.
- L'équilibre : Dans un jardin, lorsque chaque élément a une portée semblable, on atteint un équilibre. Afin de parvenir à cet équilibre il faut veiller à la taille, les vides et les pleins, la densité et la couleur.
- La proportion : C'est le rapport entre la largeur, la hauteur et la profondeur à l'échelle de l'aménagement. Jouer avec ces différentes échelles peut amener des atmosphères différentes.
- Rythme et répétition : Si l'on répète des objets ou essences similaires à intervalles réguliers, un rythme s'instaure alors débouchant sur un sentiment de continuité.
- Points focaux : Il s'agit d'éléments ou groupes d'éléments qui attirent le regard et le retiennent. Ils permettent de concentrer le regard et l'attention sur une zone donnée.

Ainsi, nous organisons le jardin en donnant aux formes, aux lignes, aux perspectives et à la scénographie générale un droit absolu de composition. On peut faire la critique de cette façon de dessiner le jardin en avançant qu'elle place la question du vivant au second rôle. (Clément G., 2017)

3. Végétal et image

Bien souvent, ces aménagements tendent à un but allant au-delà du simple bien-être. En effet, être soucieux de la présence du végétal est synonyme d'être soucieux du bien-être

et/ou de l'environnement et renvoie à une image positive. Il peut aussi être symbole de profusion. Autant d'éléments qui peuvent être utilisés consciemment ou non pour la création d'une image de marque par l'entreprise ou d'une image positive pour une ville ou un particulier.

a. La symbolique du végétal

Dans la Grèce ancienne, le végétal était perçu comme un animal fixé au sol par sa bouche en lieu et place des racines. Ainsi, à cette époque, on considère que les plantes ont une âme « incomplète », elle serait moins développée que celle des animaux et des humains (Noël V., 2016).



Figure 11: Hysope, *Hyssopus officinalis*. Auteur : Sten, CC

A l'inverse, au Moyen-Age, on ne perçoit plus les plantes que pour leurs fonctions utilitaires, elles sont aliments ou médicaments. Leur symbolisme se trouve quasi effacé, sauf dans la liturgie et les rituels cérémoniaux. Par exemple, l'apparition du feuillage de l'arbre au printemps se situe au centre de l'organisation de festivités pascals. De la même manière, durant les fêtes de Pâques, c'est l'hysope qui est utilisée pour sa

fonction purificatrice en aspergeant les murs de l'église (Martignoni A., 2003)

On peut observer de nombreux ouvrages qui reprennent les symboles associés à chaque plante, depuis ses origines ancestrales. Chaque plante a un symbolisme bien à elle, sous l'influence de son usage dans l'Histoire, et qui peut varier selon la culture et la région du monde, que nous n'allons pas détailler ici. Parmi les exemples célèbres, la rose symbole d'amour car associée à Vénus dans beaucoup de culture mais elle peut aussi être associée à la pureté et est l'emblème de la Vierge Marie sous sa forme blanche (*rosa x alba*).

Le symbolisme des plantes de manière plus général peut être séparé selon la nature ligneuse ou non de la plante. En effet, plantes à fleurs et arbres ont souvent une symbolique bien différente.

Dans la mythologie, les fleurs sont l'attribut de Flore, une des divinités agraires les plus antiques et les plus puissantes. Elle sera enlevée par Zéphyr, le vent du printemps, qui lui offre en échange de son mariage de régner sur les champs et jardins cultivés. De manière plus générale, l'image de la fleur est associée, dans l'antiquité à l'idée de brièveté de la vie, de la beauté et des vertus.

Pour sa part, l'arbre renferme lui des thèmes symboliques des plus riches et des plus répandus. La plupart des interprétations symboliques que l'on peut distinguer gravitent autour de l'idée du Cosmos vivant, de la planète. Cela est dû à sa nature cyclique : mort et régénération des organes, d'un individu ou d'une forêt entière, changement dans le feuillage, qui en font un symbole de la vie en pleine évolution. Sa verticalité aérienne et souterraine en fait aussi un symbole de l'ascension vers le ciel ou de la descente aux enfers. De plus, dans l'imaginaire collectif, l'arbre oscille entre sa puissance et sa fragilité, semblable à la nôtre

(Bourdon B., 2010) Plus récemment, et avec la prise de conscience de ses bienfaits pour les villes et sa capacité à assainir l'air, l'arbre devient un symbole d'engagement écologique.

Ce symbolisme fort, ancré dans les esprits de chacun, associé à des vertus pour la santé physique et psychiques évidentes, font du végétal un vecteur d'image privilégié. Dans notre société consommatrice, des milieux comme le marketing, n'ont pas manqué de réinvestir ce symbolisme à des fins commerciales ou promotionnelles.

b. Image du végétal et immobilier

Dans certains quartiers résidentiels, on peut observer une absence de végétaux et une prédominance du minéral et de l'architecture avec des espaces végétalisés très pauvres et sans style. Dans notre culture, la propriété privée est aussi un moyen d'afficher son statut social. Inconsciemment, les propriétaires rechignent parfois à planter des végétaux car ils ne veulent pas masquer l'architecture de la résidence qui joue le rôle de cet indicateur social. Pourtant le végétal pourrait adoucir l'essentiel des incohérences de l'environnement dues à la proximité de différents styles. Ainsi le cadre végétal améliore le cadre environnemental personnel mais aussi contribue à véhiculer une image positive de la propriété et du quartier de manière plus générale. (Duval R., 2016)

Dans certains quartiers résidentiels, on observe maintenant, en réponse à la prise de conscience de cet effet, un pré-verdissement des ilots de lotissement avec par exemple la mise en place de haies mixtes à l'intérieur même des parcelles. Cela permet ainsi d'harmoniser l'esthétique paysagère de l'ensemble du lotissement avant même l'achat de toutes les parcelles et de s'assurer d'un minimum de cohérence peu importe les souhaits des acheteurs qui devront alors se conformer à un règlement de lotissement stricte quant à leurs possibilités d'aménagement extérieur.

C'est une des missions que propose l'Atelier Paul Arène aux professionnels de l'immobilier avec lesquels il travaille. Comme on peut le voir sur la photo ci-dessous, on a effectué un aménagement paysager des espaces extérieurs dans le but de valoriser le cadre dans lequel s'inscrit le lotissement. La végétation incite les acheteurs à acheter les lots sur ce lotissement plutôt qu'auprès d'un autre lotisseur.



Figure 12: Pré verdissement d'un lotissement à Montreuil-sur-Maine (49). Auteur : Atelier Paul Arène

Cependant, ces règlements ne sont plus vus comme une contrainte par tous les acheteurs. En effet, de plus en plus de citoyens sont enclins à choisir leur logement dans une rue ou un quartier précis parce qu'il bénéficie d'un cadre paysager agréable. Ainsi, l'aménagement du jardin valorise non seulement la propriété mais répond aussi à un besoin en végétalisation plus important. Afin de le démontrer, des études ont montré l'impact de la végétalisation, de la présence de parcs et jardins ou d'une vue qualitative sur le prix de l'immobilier. Dans une étude menée dans différents quartiers parisiens, on observera que le prix de l'immobilier est en moyenne de 5% supérieur dans les quartiers dits « verts » par rapport à des quartiers ne comportant pas d'espaces verts (Bureau B., 2010). De même, il suffit d'observer les publicités réalisées par les promoteurs pour la construction de collectif. On met souvent en avant le végétal pour adoucir la rigueur du bâti et pour promouvoir un cadre enviable. C'est l'image verdoyante qui est alors vendeuse car cela flatte les futurs investisseurs car ils y perçoivent une valeur environnementale en accord avec leur personnalité et leurs choix de vie. Un des exemples récents de cette tendance dans l'immobilier et le concours « Réinventer Paris » comportant beaucoup de projets de résidences privés. Le projet des mille arbres par exemple présente une image particulièrement verte où c'est l'arbre qui devient l'élément central de valeur immobilière et non plus le bâti en lui-même.



Figure 13: Perspective des architectes de Sou Fujimoto et de l'agence OXO Architectes du projet "1000 Arbres". Auteur : OXO Architectes

Ici, « l'image verte » est poussée à son maximum avec le thème de la forêt habitée, on annonce clairement l'arbre comme l'élément principal de ce bâtiment. Pour le paysagiste, l'atelier Paul Arène, le défi est alors de concilier cette image verte avec une conception véritablement axée sur l'écologie, le respect des végétaux et le bien-être dans un espace aussi urbain qu'est le périphérique parisien au-dessus duquel le bâtiment est implanté. Créer techniquement un espace favorable au développement des végétaux devient. Ici la contrainte majeure vient du fait que l'on a un jardin entièrement sur dalle. Or, pour un seul grand arbre il est conseillé d'envisager au moins 20 m³ de terre végétale (source interne à l'atelier), ce qui représente un poids très important pour la dalle du bâtiment. On peut souvent retrouver cette problématique dans les villes, en milieu très urbains, les végétaux ont des conditions qui limitent leur développement. Comment alors optimiser les conditions

pour que leur environnement ne rende pas impossible tout développement sur le long terme ?

Pour conclure, cette image, motivée par les bienfaits du végétal répond aujourd'hui à un véritable besoin. L'immobilier n'est pas le seul domaine ayant choisi de l'utiliser à des fins commerciales et d'images.

c. Image de marque du végétal et marketing

Avec l'émergence de nouveaux comportements de consommation et pour se démarquer face à l'importance de l'offre, de plus en plus d'entreprises se tournent vers des stratégies de marketing promouvant des valeurs de qualité. Il est ici possible de faire le parallèle avec le paysage. Dorénavant, la tendance est aux aménagements plus respectueux de l'environnement, qui ne nécessitent pas ou peu d'entretien et qui limitent l'utilisation de produits phytosanitaires au maximum. Ce qui est d'autant plus vérifié avec les nouvelles lois régulant ces produits. On préfère de plus en plus un espace vert évoquant la nature sauvage plutôt que la nature domptée à grands renforts d'entretien. C'est l'évocation de la naturalité, dans son sens environnemental. On revient à un caractère sauvage d'un paysage ou d'un milieu naturel. Si cette notion est encore discutée, elle est généralement représentée par un degré de similitude élevé avec un état « naturel » supposé. Elle se divise en deux écoles distinctes : soit l'absence d'intervention humaine soit la naturalité qui consiste à rapprocher un milieu de son état naturel ancien, quitte à intervenir.

Pour constituer l'identité d'une entreprise on s'appuie sur les trois piliers de l'identité que constituent la publicité, le graphisme et le packaging et enfin l'architecture. C'est en termes d'architecture que l'aménagement paysager peut être utilisé comme un atout marketing. Il peut être évocateur de cette naturalité recherchée par les clients. Il s'inscrit dans l'univers global qualitatif et respectueux de l'environnement que veut insuffler une entreprise à son image. Cela présente aussi un autre avantage : on s'inscrit dans des mouvements de société à plus long terme tel que le développement durable, on se prémunit de nombres de risques liés au renouvellement des goûts et des tendances. (Nacher, 1990) De plus, ce type d'aménagement semble rappeler un souci du bien-être des clients et des employés. En effet, auparavant on pouvait voir apparaître des sièges sociaux majestueux et luxueux dans lesquels les grandes firmes se contentaient d'affirmer leur dominance. Aujourd'hui, outre leur importance, il est dans l'intérêt des entreprises d'afficher leur souci du bien-être de leurs clients ou de leurs employés. Avec l'explosion des problématiques de bien-être au travail ainsi que les avancées en matière de création d'atmosphère dans les espaces commerciaux, la végétalisation devient un enjeu clef dans la conception architecturale et ce en passant des bureaux jusqu'aux centres commerciaux.

Les aménagements paysagers d'entreprise remplissent à la fois des objectifs esthétiques, des objectifs de marketing en créant une image de marque cohérente et des objectifs environnementaux qui assurent la promotion de l'entreprise.

4. L'art au jardin

Pour répondre aux objectifs esthétiques et parfois d'image cités ci-dessus, l'aménagement peut emprunter des produits de l'art pour mettre en valeur les espaces végétaux voire faire de ces espaces des œuvres d'art en soit.

a. Intégrer l'art dans les jardins

Dans notre bref historique de l'histoire des jardins, nous avons observé en quoi les jardins ont toujours été des lieux d'exposition de l'art, de véritable « musées à ciel ouvert » au travers de l'Histoire. Dans le jardin contemporain, l'art a aussi une part importante et y est souvent intégré. L'architecture des bâtiments dessine les grandes lignes directrices et distribue les espaces qui composent le jardin contemporain. Mais, on peut apporter une plus-value au jardin à travers les différents éléments qui y seront mis en scène. (Nessmann P., 2012)

Dans ce style de jardin ce sont des œuvres d'art futuristes ou design qui sont scénographiées par l'intermédiaire de matières brutes, de couleurs vives et des végétaux. Des œuvres monumentales sont mises en valeur avec des pelouses spacieuses ou des esplanades minérales, ainsi en proportion avec la superficie des lieux. Elles peuvent aussi être utilisées comme point focal du décor, signalant alors l'aboutissement d'une perspective. A l'inverse, les espaces clos sont propices aux œuvres d'art et ornements intimistes. Ils sont aussi des lieux de vie destinés aux utilisateurs du jardin. Plus en retrait des vues et des axes principaux du jardin, elles se dévoilent alors au fil d'un parcours dans le jardin tel qu'on le ferait dans une galerie d'art (Nessmann P., 2012). La mise en lumière nocturne est aussi utilisée pour mettre en avant ces œuvres et des végétaux remarquables. Dans l'ensemble les plantes sont sélectionnées pour leur coloris et leur originalité, leur graphisme, naturel ou façonné par l'Homme.

b. Les jardins à vocation artistique

i. Dans l'événementiel

Le végétal, en tant qu'outil de marketing et d'image, peut aussi être utilisé de manière éphémère. Ces dernières années, on voit se développer une discipline connexe à l'aménagement paysager : l'aménagement pour l'événementiel. Cette discipline se situe entre décoration et paysagisme. En effet, elle utilisera les mêmes techniques que le paysagisme « traditionnel » dans le but de raconter une histoire, créer une ambiance, créer une image. Cependant, dans son contexte, on s'affranchit totalement de l'aspect vivant du végétal. On ne l'utilise alors que pour créer une image éphémère, à un instant donné. Ainsi, on voit apparaître le paradoxe d'utiliser du matériel vivant pour une utilisation éphémère où il sera condamné à mourir.

S'il semblerait que cette utilisation inscrite dans la consommation se défait totalement de la nature du végétal, son aspect éphémère peut aussi être utilisé dans le but de créer une certaine poésie de par sa fragilité. Dans l'événementiel, le végétal peut être utilisé comme un élément de décoration, un vecteur d'ambiance et créateur d'univers.

S'inscrit alors un paradoxe entre la tendance par nature éphémère et de l'objet (le végétal) de nature vivante et pérenne, qui devient dans ce cas éphémère. Ainsi le paysagisme événementiel ou éphémère s'affranchit de cette dimension temporelle ... et peut parfois aussi y revenir.

ii. Les expositions

Au XIX^{ème} siècle ont lieu de nombreuses expositions horticoles, entre autres au sein des Expositions Universelles. Peu à peu ces manifestations évoluent vers des « Florales »,

expositions de fleurs et de plantes qui démontrent d'un savoir-faire professionnel des différents métiers de l'horticulture. A Nantes, pour ne citer qu'elle, des floralies ont lieu tous les 5 ans et réunissent des artistes venant parfois du monde entier pour partager leur passion et savoir-faire en matière de paysage et d'horticulture. Depuis 1980, on observe un intérêt renouvelé pour les jardins ainsi que pour les plantes rares. On note alors l'apparition des « Journées des plantes » comme celle de Saint-Jean-de-Beauregard, encore célèbre aujourd'hui. Ces différents événements se sont fortement inspirés de la culture horticole et des jardins anglais ayant donné naissance au Chelsea Flower Show. Une véritable institution à la fois professionnelle, artistique et mondaine durant laquelle les concepteurs rivalisent chaque année sur un thème donné. A l'opposé de ces shows, démonstrations éphémères très représentatives du consumérisme, on trouve les BUGA (biennales fédérales d'horticulture allemandes), où s'exposent des plantes et des aménagements mais où surtout, sont réalisés des jardins au travers des centres-villes qui sont susceptibles d'être définitivement conservés (Jeanson M., 2017)

En France, au croisement de ces deux types d'expositions aux vocations radicalement opposées on peut trouver des expositions à la vocation intermédiaire : les festivals des jardins. Le plus connu à ce jour est le festival international des jardins de Chaumont-sur-Loire. Initialement Conservatoire des parcs et jardins et du Paysage créé sous l'impulsion de Jack Lang en 1992, il a lentement évolué vers le festival des jardins sous la direction de Jean-Paul Piegat. Ce festival se base sur un concours thématique qui réunit chaque année les professionnels et étudiants du monde de l'art et du paysage. Des équipes pluridisciplinaires sont invitées à réfléchir à de nouvelles manières de concevoir le jardin « en privilégiant l'utilisation de nouveaux matériaux, en incitant au détournement et au bouleversement des usages, en donnant la priorité aux nouveaux végétaux et à la diversité botanique et en invitant la légèreté et le jeu au jardin » (Barboux S., 2008).

iii. Le *Land Art*

Le *Land Art* est une discipline artistique contemporaine qui utilise le cadre et les matériaux de la nature. Ces œuvres sont plus ou moins éphémères par le fait qu'elles restent exposées aux éléments naturels et n'ont pas vocation à être maintenues en l'état. On dit des artistes de *Land Art* qu'ils travaillent *in situ* de par le fait qu'ils travaillent au cœur même de la matière qu'ils utilisent (la nature).

Depuis l'apparition du *Land Art* dans les années 60 dans l'ouest américain avec la réalisation d'œuvre monumentales, les relations qui unissent l'art et la nature sont à l'origine de beaucoup d'œuvre. Il existe deux manières bien différentes de traiter ce rapport :

- Les œuvres monumentales de *Land Art* américaines qui ont marqué notre approche du paysage et de la nature et notre appréhension de la terre qui vont laisser une véritable trace dans la nature.
- Les œuvres discrètes et plus douces, moins spectaculaires et plus éphémères.

Ces expérimentations géoplastiques⁸ ouvrent de nouvelles perspectives : une réflexion sur la terre et les matériaux naturels, le ressenti, la mise en évidence du paysage ou encore la perception de la nature. (Doriat F., 2005)



Figure 14 : Ondes et lumières au parc du Manoir de Cugnaux en 2009 par Dimitri Xenakis, photo par © Dimitri Xenakis

Cette œuvre, dont le matériel est le filet de récolte des olives, illustre bien le rapport millénaire privilégié qu'entretient l'Homme avec l'arbre. Ici l'artiste utilise l'idée de récolte contenue dans la fonctionnalité détournée du matériau pour la lier au patrimoine, « fruit d'une succession d'actions dont il faut souhaiter qu'elles soient responsables et portées vers l'avenir » (Dimitri Xenakis, 2009). Ainsi, le Land Art peut aussi se trouver être un moyen de mettre en évidence les pratiques anciennes et traditionnelles, liant passé et futur, pour construire un avenir durable.

Bien que dans ce domaine artistique, les problématiques posées ne soient pas les mêmes que dans l'aménagement paysager car on ne cherche pas à obtenir un résultat durable, le temps a ici aussi son importance. En effet, il agit à la manière d'un second artiste, sous la couverture des phénomènes naturels pour modifier l'œuvre. Ainsi comme nous l'exprimons dans la partie traitant du jardin comme musée à ciel ouvert, cette mouvance cherchant à modifier la perception d'un site et l'expérience vécue permet au spectateur de devenir un véritable acteur de l'œuvre par l'interaction qu'elle propose. Cela interpelle le spectateur, lui permettant de passer de l'échelle du jardin à l'échelle du paysage voire du territoire.

Chez les artistes de *Land Art*, la conception du temps est influencée par la conception de la Grèce Antique pour qui il fallait suivre la nature. Ainsi les œuvres sont à la disposition entière de la nature. Leur art est le résultat de la force naturelle et humaine qui aboutit à un caractère plastique. L'artiste a alors deux conceptions du temps : le temps en tant qu'instant qui permet de percevoir une œuvre de manière totale et le temps comme un processus créatif.

⁸ La géoplasticité rassemble toutes les pratiques artistiques contemporaines fondées sur une relation avec la nature, qui n'est plus considéré comme modèle, mais comme l'objet même de l'activité artistique.

III. Faire d'un aménagement, un aménagement durable, à la fois dans sa conception et dans le suivi de son entretien.

La durabilité c'est la capacité d'un élément à être durable, c'est-à-dire à présenter une certaine stabilité, résistance dans le temps. Faire de l'évolutivité du végétal une force tout en lui offrant la possibilité d'être durable au maximum est donc prioritaire. Mais cela ne doit pas se cantonner à une intention. Pour pouvoir tirer parti de l'aspect vivant du végétal, il faut penser dès la conception du projet pour que l'aménagement puisse se maintenir le plus longtemps possible après réception.

1. Une évolution propre à chaque projet

L'évolution du projet dans le temps va être soumise à de nombreux facteurs. D'abord, le milieu et l'environnement dicteront le type de gestion que l'on peut envisager. Ensuite, les moyens pouvant être mis en œuvre par le commanditaire peuvent énormément varier.

Souvent, lorsque l'on envisage les frais engendrés par la création de l'aménagement apparaissent d'une part les frais engendrés par l'ouvrage en lui-même (à savoir la fourniture des végétaux, la fourniture et pose des différents ouvrages, les travaux préliminaires et d'infrastructures, le mobilier, etc..) ainsi que les frais engendrés par les prestations des différents acteurs (maîtrise d'œuvre, géomètre, ouvriers, etc...). Il s'agit de ce que l'on pourrait regrouper sous les catégories des frais de travaux. A ces derniers il faut ajouter les frais de fonctionnement et de maintenance de l'aménagement. En effet, un projet ne commence véritablement à vivre qu'à la date de livraison du chantier.

Pour autant, ces différents coûts d'entretien peuvent et doivent être anticipés avant réception. On peut même aller jusqu'à dire que l'aménagement doit avoir été réfléchi en amont afin de pouvoir rentrer dans ces futures contraintes financières, techniques et de main d'œuvre. Sans cela, l'évolution du végétal se transforme en véritable contrainte insurmontable et le plaisir de vouloir faire évoluer l'aménagement se perd.

Dans certains cas et particulièrement dans le domaine du public, une réponse possible à la contrainte budgétaire est d'envisager un phasage des travaux. Cela peut allouer du temps pour des périodes de test. En effet, tester des solutions d'aménagement dans les villes par exemple est un phénomène de plus en plus courant qui permet de vérifier que l'aménagement est bien adapté à l'usage de ses utilisateurs et permet de n'envisager les travaux de structure les plus coûteux qu'une fois que l'on est assuré de la bonne fonctionnalité de l'ouvrage. De plus, pour les collectivités, cela peut aussi permettre de se rendre compte de la nécessité croissante de main d'œuvre pour l'entretien et donc de prendre le temps d'opérer un recrutement valorisant de ses agents d'entretien. Nous développerons les problématiques et fonctions du jardinier dans la partie III.3.b. suivante.

Ainsi l'anticipation et la prise en compte de toutes ces contraintes est le maître mot. Nous allons voir par la suite quels sont les éléments auxquels il faut être attentif afin de respecter le projet tout en valorisant le végétal dans le but de rendre notre jardin vivant.

2. Le jardin vivant

Jouer avec la nature vivante du végétal, c'est être à même de le connaître suffisamment précisément pour tirer parti au maximum de son évolution. C'est respecter la nature du végétal pour pouvoir lui laisser une certaine autonomie. Ainsi, on va rechercher un minimum d'intervention pour respecter l'équilibre naturel du jardin ou plus généralement de l'aménagement.

Dans ce mémoire nous avons considéré l'ensemble des aménagements publics et privés tels que les jardins privés, publics ou collectifs, les parcs urbains. On a donc une grande diversité des usages, et par conséquent, des contraintes. Dans tous les cas, les aménagements doivent répondre à la fois à des enjeux écologiques mais aussi à une certaine qualité du paysage créée, en termes d'esthétique et d'usages. Le but n'étant pas d'aboutir à un seul type de paysage dit « écologique » mais au contraire de prendre en compte un maximum de caractéristiques et enjeux du site afin d'aboutir à des aménagements qui engendrent une grande diversité des paysages. (Larramendy S., 2014)

a. Les enjeux de la conduite de projet d'un aménagement écologique

Selon le guide de conception écologique des espaces publics édité par Planté et Cité, il existe 7 domaines d'enjeux dans la conduite d'un projet d'espace public. La plupart de ces enjeux peuvent s'appliquer à la conception de l'espace privé et sont résumés dans la figure ci-dessous :

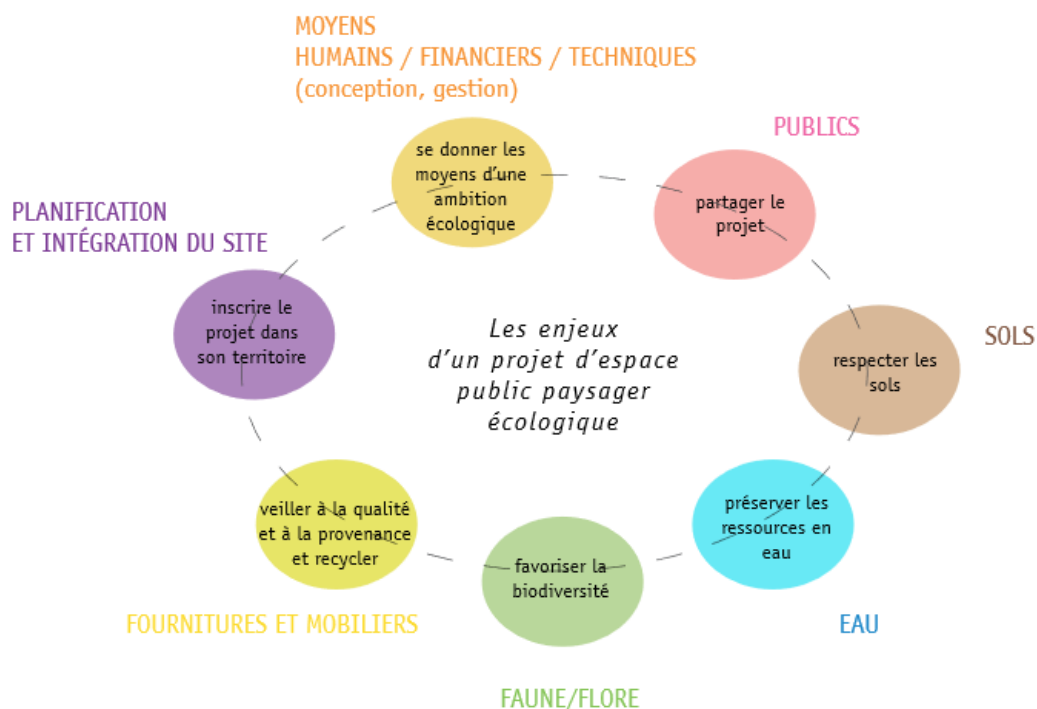


Figure 15: Domaine d'enjeux et objectifs à atteindre dans le contexte de la conduite d'un projet d'espace public paysager écologique. Auteur : LARRAMENDY S., HUET S., MICAND A., PROVENDIER D., 2014. Conception écologique d'un espace public paysager

Dans ce mémoire nous ne détaillerons pas les aspects liés aux problématiques du public et de la transmission des valeurs écologiques au sein de la population. Il n'est pas écarté pour autant que le savoir et la transmission des bonnes pratiques en matière d'aménagement

mais aussi d'écologie est, aujourd'hui, un des enjeux clef de notre fonction de paysagiste. Et ce, d'autant plus pour nous autres, ingénieurs paysagistes, qui avons une formation orientée vers des connaissances en biologie et ingénierie végétale.

i. Environnement immédiat et intégration du site

Comme décrit plus haut, il est important de pouvoir rattacher un aménagement à son territoire et ce en particulier dans le cas des aménagements publics. Cependant, nous avons évoqué certains types d'aménagements comme les jardins éphémères à vocation artistique, qui eux, peuvent se placer dans un contexte indépendant de celui des contraintes du site. Dans ce cas-ci, par exemple pour les jardins de Chaumont-sur-Loire, les parcelles sont plus ou moins toutes identiques et délimitées par des haies qui agissent tel le cadre d'une œuvre picturale. Le paysagiste ne se soucie alors plus forcément de ce qui se passe en dehors de ces limites. Mais même dans ce cas, ce sont ces limites et les circonstances du concours qui peuvent alors devenir un contexte. Le climat, le sol ou encore les échéances de plantations constituent un nouveau contexte. Ainsi, nous mettons en évidence que même dans ce cas très particulier, l'environnement dans lequel le site s'inscrit est primordial à la conception du site.

Dans le domaine des aménagements privés, on dénonce parfois une uniformisation des aménagements. Sous l'effet des modes, et dans la pensée collective de certaines populations : par exemple celle vivant en lotissement. Certains types d'aménagements représentent un idéal esthétique et prennent le pas sur toutes considération de contexte et faisant parfois fi du lieu. En effet, si dans ces lieux la présence d'un architecte est obligatoire, ce n'est pas le cas pour le paysagiste. On obtient alors parfois des espaces pauvres en diversité végétale, uniformes, totalement déconnectés de leur environnement. Pour pallier à ce problème, certains paysagistes, comme c'est le cas de l'Atelier Paul Arène, proposent des pré-verdissement des lots comme évoqué plus tôt. Ainsi le client, lorsqu'il achète son terrain, achète aussi les végétaux qui ont été installés sur ces parcelles. Cette pratique permet de maintenir un minimum de valeur esthétique et environnementale et une certaine harmonisation des différents lots au sein des lotissements.

Dans le cadre des projets en espace public et en milieu urbain, les aménagements paysagers vont souvent s'inscrire dans le cadre des Trames Vertes et Bleues (TVB). Pour intégrer un aménagement dans ces trames, il apparaît cependant que l'échelle de l'aménagement ou l'échelle communale sont trop faibles. Il faut pouvoir envisager le site à l'échelle du territoire. Cette démarche peut permettre de structurer différents projets d'urbanisme au sein des villes, et les relier entre eux. (Larramendy S., 2014) Ainsi, le paysage va participer à l'intérêt général sur les plans culturels, économiques, environnemental et social. (Convention européenne du paysage)

ii. Respecter les sols

Les sols remplissent un certain nombre de fonctions essentielles : ils fournissent « un environnement physique et culturel pour l'homme et ses activités, la production de biomasse et de matières premières, le stockage, la filtration et la transformation d'éléments nutritifs, de substance et d'eau, la fourniture d'un support au développement de la biodiversité (habitats, espèces...), la constitution d'un réservoir de carbone ainsi que la conservation d'un patrimoine géologique et archéologique. » (Larramendy S., 2014)

Face à ces rôles cruciaux, il existe donc un certain nombre de précautions à prendre afin de ne pas détériorer ces sols.

- Il est d'abord important d'éviter le tassement. Modifier la compaction du sol c'est menacer son équilibre ce qui pourrait avoir des conséquences sur le développement des végétaux. Une compaction trop élevée par exemple, aurait pour conséquence un appauvrissement des transferts d'eau et d'air dans le sol et impacterait la croissance des végétaux voire pourrait provoquer leur mort. Concrètement sur les chantiers il faut donc se méfier du passage d'engins trop lourds qui pourraient entraîner cette compaction si la terre n'est pas ensuite retravaillée préalablement à la plantation.
- L'imperméabilisation des sols est un autre facteur de réduction de la qualité d'un sol et des transferts qui au lieu en son sein. De plus, d'un point de vue écologique cela favorise l'apparition de problématiques de mauvais écoulement des eaux de pluie ainsi que les phénomènes d'îlots de chaleur dans les villes.
- Les sols à nu vont favoriser les phénomènes d'érosion. L'absence de couvert végétal en surface ralenti le captage de l'eau et accélère les phénomènes de ruissèlement. Sauf motifs écologiques particuliers, il est donc déconseillé de maintenir les sols à nu.
- Les pollutions ou les remaniements du sol vont en affecter sa structure naturelle. Connaître le contexte pédologique et l'histoire du lieu permettent d'éviter ce genre de problèmes.

Les problématiques liées au sol sont très liées aux problématiques de l'eau qui ne doivent jamais être mises de côté au sein d'un aménagement.

iii. Les contraintes liées à l'eau

En sa qualité d'être vivant, le végétal est dépendant de la présence de l'eau. Même sous nos climats tempérés où la pluviométrie est avantageuse, l'eau est considérée, à juste titre, comme une ressource rare et précieuse. Cette prise de conscience par le paysagiste est à l'origine de la naissance d'aménagements plus économes en eau. Dans les sols plutôt secs, on privilégie de plus en plus largement des plantes à faible besoin en eau comme le sont par exemple un certain nombre de plantes méditerranéennes ou de motifs paysagers plus arides comme les landes. De plus, l'évacuation des eaux va être faite de manière à tirer parti, au maximum, du ruissellement de l'eau avant son évacuation. De plus en plus de stratégies de gestion de l'eau se développent aujourd'hui autour de dispositifs de rétention ou d'infiltration de l'eau associés à des espaces végétalisés : fossés, noues paysagères⁹, bassin paysagers secs ou jardins de pluie¹⁰ (Larramendy S., 2014). Dans ces ouvrages, il faut rester attentif à la question du colmatage soit « l'encombrement de la microporosité du sol ». Cela peut passer par la répartition des arrivées des eaux de ruissèlement ou la filtration mécanique à travers une « brosse végétale ». (Laramendy S., 2014).

Au cours de mes missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage lors de mon stage de fin d'études j'ai cependant pu constater que ce principe d'économie de l'eau était parfois poussé

⁹ Noue paysagère : fossé large et peu profond dont les rives sont en pente douce. L'eau provient du ruissellement ou bien de connexion aux canalisations recevant l'eau pluviale. (Larramendy S., 2014)

¹⁰ Principe simple de gestion de l'eau de pluie né aux Etats-Unis dans les régions sèches. Ce sont des jardins en creux qui permettent l'infiltration des eaux pluviales et se remplissent ou non en fonction des précipitations.

à l'extrême. En effet, même si certains végétaux sont économes en eaux, l'implantation du végétal dans les premières années après livraison du chantier a pour conséquences un stress hydrique relativement important, variable selon les conditions de croissance en pépinière. Il peut donc être intéressant de proposer des aménagements ne nécessitant pas de système d'arrosage et optimisant l'écoulement des eaux de pluie. Il ne faut cependant pas oublier que dans les premières années de sa vie, le végétal répondra à une pression plus importante et nécessitera l'installation d'un système d'arrosage provisoire ou d'un arrosage manuel régulier.

D'autre part, nous avons évoqué plus tôt les problématiques de pollution du sol. Il faut savoir que cette pollution peut aussi être liée à l'écoulement des eaux. Malgré les efforts d'épuration, on constate encore des dégâts de pollution des nappes phréatiques. Ainsi, la connaissance du fonctionnement hydraulique du site est essentielle.

iv. La biodiversité

En France, même dans une des régions les plus urbanisées : l'Ile de France, il apparaît en réalité que seul 21% du territoire est occupé par les villes, la majorité du territoire étant en fait occupée par les terres agricoles (51%). Forêts et zones humides représentent seulement 28% de la surface de cette région. (Natureparif, 2016) Ainsi, il apparaît évident, dans un souci de qualité environnementale, de conserver dans les villes, des espaces végétalisés qui vont permettre de faire le lien avec les véritables espaces naturels. C'est ce principe qui est développé dans la mise en place de la Trame Verte et Bleue¹¹ en France.

La France a mis en place une « stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020 ». Cette stratégie consiste en la concrétisation des engagements pris lors de la Convention sur la Biodiversité Biologique ratifiée lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992. Son ambition est de restaurer, préserver et valoriser la biodiversité dans une optique durable et équitable. Pour y parvenir, cela implique la participation de tous les acteurs de cette biodiversité et de tous les secteurs d'activités.

A l'échelle du site du projet, chaque décision en matière de conception, chantier ou suivi de la gestion aura un impact sur la biodiversité à l'échelle du site. Il existe de nombreuses mesures de protection ou d'inscription des zones ou espèces comportant des intérêts prioritaires pour la biodiversité. Dans ce cadre, il en va du devoir du paysagiste, de vérifier l'existence ou non de ces éléments sur le site. De plus, il existe aussi une biodiversité dite « ordinaire ». En effet, il faut pouvoir évaluer et favoriser les dynamiques d'évolution végétales déjà présentes sur site. Un projet de paysage ne commence jamais sur une page blanche mais est inscrit dans son contexte (voir i.). L'histoire de l'horticulture et celle des jardins sont liées. Il est tout à fait possible d'associer des végétaux horticoles (indigènes ou non) à des dynamiques végétales spontanées. Cela valorisera la palette végétale du projet.

Concrètement cela s'applique dans les principes de « la bonne plante au bon endroit ». On choisit les plantes adaptées aux conditions environnementales du site. Par

¹¹ Selon l'agence française pour la biodiversité c'est « le réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de planification de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements. La Trame verte et bleue contribue à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau. Elle s'applique à l'ensemble du territoire national à l'exception du milieu marin. »

exemple, des plantes ne nécessitant pas d'arrosage au-delà des premières années d'installation du site. Cela peut aussi être des espèces plus rustiques ou locales et des variétés résistantes aux bio-agresseurs dans les zones à risque. Lors de mon stage, j'ai constaté une importante problématique autour du buis et de la pyrale du buis, son ravageur principal, qui est aujourd'hui arrivé jusque dans nos régions. Bien que des traitements au *bacillus* existent et fonctionnent à des stades précoces, il peut être avantageux, d'envisager, dès la plantation, l'utilisation d'une autre espèce similaire, non sensible : par exemple l'*ilex crenata*. A l'inverse, il existe des plantes qui en elles-mêmes présentent des risques d'envahissement local.

Un autre point qui peut se montrer critique pour la biodiversité, c'est le traitement phytosanitaire. Nous avons vu que pour certaines plantes il existe des alternatives pour éviter l'infection et qu'en cas d'infection, il existe des alternatives moins néfastes pour l'environnement. Seulement, le choix judicieux des plantes n'est pas le seul levier pour limiter l'utilisation de ces produits : il est aussi important de limiter les espaces à désherber. Souvent privilégier la flore spontanée est une bonne solution, mais pour certains projets et certaines zones cela ne convient pas. Il existe donc plusieurs méthodes pour pallier à ce problème :

- Le paillage qui limite les adventices (et en plus retient l'humidité). Lors de mon stage, nous avons souvent retenu un paillage un peu épais, couplé ou non à un film (très peu esthétique seul). Il existe une multitude de possibilités pour le type de paillage, il est intéressant de privilégier des matériaux locaux, naturels et biodégradables.
- Les couvre-sols qui offrent la possibilité de créer des surfaces végétales plus ou moins uniformes, avec en général des textures plus intéressantes que ne le serait un gazon. De plus, le choix des espèces étant très divers, cette solution convient à tous types d'aménagement, d'exposition ou d'humidité, y compris, par exemple, pour les toitures végétalisées. De manière générale, il est préconisé d'éviter les grandes surfaces monospécifiques et de bien choisir le couvre-sol adapté au lieu.
- L'intégration du mobilier car c'est souvent dans les jonctions des revêtements et au pied du mobilier que les adventices se développent. Ainsi les matériaux sont importants pour faciliter l'entretien. (Larramendy S., 2012)

Nous aborderons les problématiques de gestions dans la partie III.5. suivante. Il est évident que lors de cette phase, il faut à nouveau tendre à limiter l'impact négatif de l'aménagement sur son environnement.

b. La conduite du projet

Afin de répondre aux objectifs évoqués ci-dessus, il est important d'avoir une bonne méthodologie de conduite du projet dans son ensemble. Les trois étapes clefs de cette démarche seront :

- Programmation et conception : le commanditaire fixe les besoins et objectifs du projet puis le concepteur établit le dessin de la structure des lieux, des ambiances, l'anticipation de son évolution dans le temps tout en intégrant les usages.
- Réaliser et suivre : à ce stade, il est du devoir du paysagiste de s'assurer de la bonne description des travaux et de la bonne exécution par les entreprises.

- Gérer et animer : accompagner l'évolution de l'aménagement dans le temps et l'intégration des usages nouveaux, pour un travail du gestionnaire et des jardiniers optimal.

Nous avons déjà évoqué dans les points précédents les précautions à prendre lors de la programmation et la conception. Nous évoquerons dans la partie suivante la gestion et l'entretien du site après réception. Nous allons donc nous intéresser maintenant aux précautions à prendre lors de la réalisation et du suivi du chantier.

Selon le type de commande de l'aménagement, le commanditaire sera assisté ou non dans le choix des entreprises. Il est conseillé qu'il veille à maintenir une certaine continuité et cohérence dans l'exécution des missions en confiant l'assistance, la consultation des entreprises et le suivi des travaux au concepteur. Aujourd'hui le Code des marchés publics a évolué afin de permettre une certaine prise en compte du développement durable dans la notation des entreprises. Cependant, j'ai pu observer pendant mes différents stages qu'il s'agissait parfois de répondre à des normes ou labels génériques pas toujours très adaptés aux particularités du site. Il est donc important de veiller à ce que les préoccupations environnementales de l'entreprise s'appuient sur le site et non pas sur des documents généraux non spécifiques.

La continuité est l'enjeu majeur de la phase chantier. Imprévus et ajustements apparaissent souvent et sont un bon moyen de faire évoluer le projet, mais il est important de respecter la conception et les enjeux environnementaux initiaux.

Le concepteur peut avoir des implications différentes sur le chantier : soit il établit lui-même les plans d'exécution et les études de synthèse, soit il établit seulement une partie des plans d'exécution et appose son visa pour ceux exécutés par l'entreprise, soit il établit uniquement les visas des plans d'exécution établis par l'entreprise (c'est le cas le plus courant). Le concepteur doit donc particulièrement veiller à la cohérence de ces études d'exécution (EXE).

Il est aussi à noter que la phase chantier est particulièrement critique pour la perturbation de la biodiversité locale. Il est donc important de prendre un maximum de mesures et de veiller à leur respect pour limiter les conséquences négatives.

Ainsi, toutes les problématiques de la phase travaux (ici non exhaustives) sont complexes et font appel à des notions environnementales, techniques mais aussi de relations humaines. En effet, les relations avec les entreprises ou les différents acteurs du chantier de manière générale, peuvent vite devenir conflictuelles en raison des sommes engagées par les différentes parties. Avoir bien envisagé toutes les problématiques du chantier en amont et suivre le travail de l'entreprise régulièrement et de façon constructive est donc aussi un élément clef de la réussite du chantier et donc de l'aménagement.

5. Le suivi de l'entretien en paysage

Nous avons évoqué l'image du peintre jardinier, cet artiste qui, à la manière d'un peintre, conçoit nos jardins. Cependant, dans de nombreux projets, le paysagiste concepteur n'est pas le jardinier. Cette profession se situe dans une étape clef de la réussite du jardin. Pourtant, de plus en plus, la partie entretien du jardin se mue en une simple contrainte de laquelle on cherche à se débarrasser au plus vite. Ce phénomène est amplifié par le fait que

souvent le concepteur quitte le projet à réception. Dans certains cas, on observe même son écartement du projet dès le chiffrage. Pourtant, en agissant de la sorte, on ne prend pas en considération l'évolution du projet dans le temps. Une entreprise tierce ou un jardinier titulaire du suivi d'entretien n'aura pas connaissance de l'intention du concepteur. Le végétal évoluant très rapidement et ce dès la première année, l'aménagement, à la main du jardinier peut alors prendre un chemin bien différent de celui qui a été imaginé par le concepteur.

a. Qu'est-ce que l'entretien ?

Un projet de paysage n'est pas fini à la date de réception des travaux. Au contraire, si l'espace possédait une vie avant les travaux, celle-ci va se poursuivre au-delà de cette date. Pour le concepteur et le commanditaire, il s'agit maintenant de s'assurer que l'aménagement va pouvoir poursuivre son évolution en suivant les directives originelles données par le concepteur tout en s'adaptant à l'évolution observée de l'aménagement.

Après réception, les premières années sont cruciales pour la vie future des végétaux. Il faut alors s'assurer de la bonne reprise des végétaux. Cette reprise peut être fonction de nombreux facteurs pas toujours aisés à prévoir : il peut s'agir d'une contrainte, des usages ou des habitants, nouvelle ou non soulevée à l'origine, ou simplement de phénomènes climatiques extrêmes. Il est alors nécessaire que le ou les jardiniers en charge du suivi de l'entretien du site puisse entreprendre des méthodes de gestion adaptées pour garantir une bonne évolution de l'aménagement.

De plus en plus fréquemment, des missions de maîtrise d'œuvre supplémentaires sont conseillées afin de parvenir à un bon résultat. Ainsi se développe le suivi des végétaux (période de confortement et de suivi), suivi du plan de gestion et adaptation de l'ouvrage, visite annuelle des sites et formation des jardiniers. (Larramendy S., 2014) Ainsi en permettant au concepteur de participer à cette étape du projet, on s'assure de sa possibilité de pouvoir proposer les adaptations au projet qu'il jugera nécessaires afin d'améliorer le suivi du projet tout en respectant l'esprit initial de celui-ci.

b. L'entretien, par qui ?

Selon le type d'aménagement et le modèle de gestion choisi, ce ne sont pas du tout les mêmes personnes qui vont suivre l'entretien d'un jardin. Dans le privé, on peut avoir des cas où c'est le client lui-même qui effectuera l'entretien de son jardin, avec une connaissance plus ou moins importante du végétal. Cependant, une formation au métier de jardinier et à l'entretien n'est pas pour autant un gage d'un bon suivi de l'entretien. Malheureusement, on observe une dévalorisation du métier pourtant passionnant de jardinier. Il semblerait que, face à des considérations économiques, le savoir-faire de l'entretien du végétal tende parfois à se perdre dans la profession.

Selon Gilles Clément le jardinier c'est celui qui « crée un paysage ; en l'accompagnant dans le temps, il fait appel aux techniques de maintenances horticoles et environnementales. Il couvre le champ de la complexité des fonctions assumées séparément par le paysagiste et le technicien, mais avant tout il s'occupe du *vivant*. ». Il ajoute à cela que « le paysagiste règle l'esthétique changeante du jardin (ou du paysage) ; le jardinier interprète au quotidien les *inventions de la vie*, c'est un magicien. » (Clément G., 2011) Ainsi l'un et l'autre se complète et le paysagiste se doit d'être aussi jardinier, il ne peut se

contenter de la simple composition de l'espace, faisant abstraction de la matière vivante qu'est le végétal.

Jusqu'au début du XVI^{ème} siècle le jardinier était celui qui assurait l'entretien des végétaux afin qu'ils prospèrent et fructifient, Aujourd'hui, il se fait le garant de la biodiversité. Son domaine d'action s'élargit de l'espace clos du jardin à celui du monde dont il faut protéger la diversité.

Il semble qu'il se maintient une certaine illusion dans laquelle le jardinier, agent d'entretien ou paysagiste se trouve être le garant de la conception originelle. Le but n'est pas de maintenir dans le temps un projet en estimant que celui-ci est immuable. Le jardinier doit pouvoir se mettre à l'écoute pour tirer parti de l'aménagement le plus possible tout en limitant son intervention. La nature devient alors le cosignataire du travail réalisé par l'artiste jardinier. Il doit utiliser le temps et les directions prises par la nature pour les magnifier et non pour les contrer. « Le jardin résulte toujours d'une action combinée de l'homme avec la nature » (Clément G., 2011). Selon Gilles Clément l'artiste qu'est le jardinier exerce son art dans le traitement qu'est la limite, c'est là le seul endroit où il se doit d'intervenir. En dehors de ces limites, il se doit d'entretenir mais pas d'intervenir. Il doit, au contraire valoriser en utilisant une scénographie appropriée.

Malheureusement, dans les faits, ce n'est pas toujours ce qui peut être observé. La mission de suivi de l'entretien commence seulement à se développer chez les concepteurs paysagistes. Actuellement, l'entretien est souvent confié à une entreprise, qui tendra à minimiser le temps passé sur site afin de minimiser ses coûts. La non présence du maître d'œuvre dans cette nouvelle phase incite les entreprises à réduire leurs coûts dans le but d'être plus compétitives pour l'obtention du marché. Selon Nigel Thorne, « la réticence persistante à également tenir compte de ces coûts de cycle de vie dans le cadre des aménagements paysagers tient peut-être du fait que le paysage est en évolution constante et est plus difficile à saisir en termes de couts¹² » (Thorne N., 2013) De plus, il explicite bien que l'aménagement paysager est amené à évoluer au-delà de l'échéance de la décennie. Il est donc primordial, outre la prévision d'un plan de gestion à grande échéance, de prévoir comment les générations futures pourront modifier le projet initial afin de le faire mieux correspondre à leurs besoins et leurs moyens.

c. La mission de suivi de l'entretien

Nous avons évoqué la mission de suivi de l'entretien, j'ai pu observer au sein de mon entreprise, les implications de cette mission. Dans ce cadre, l'Atelier se fixe un ensemble d'objectifs à suivre, permettant le bon développement de l'aménagement. Ces différents objectifs seront réalisés au travers de visites de site tout au long de l'année.

- Donner, par ordre de priorité, les tâches d'entretien à réaliser.
- Avertir sur le déclenchement des traitements s'il y a lieu.
- Vérifier l'état hydrique des végétaux.
- Constater les différentes dégradations éventuelles.

¹² Il compare ici l'importance de la prestation de suivi de l'entretien en paysage souvent inexistante, à celle du suivi de l'entretien après construction d'un bâtiment, elle, beaucoup plus largement reconnue.

Pour pousser encore plus ce suivi, il a aussi été proposé sur certains sites (dans le cas de l'Atelier Paul Arène, des sites commerciaux), de proposer une internalisation de l'entretien. C'est-à-dire d'embaucher un jardinier à plein temps qui sera formé à la gestion spécifique de ce site. (Sabot A., 2016). Cette méthode ne peut pas s'appliquer à tous types de sites dans la mesure où elle implique des moyens matériels et des compétences sur place importants (embauche d'un jardinier).

Cependant, dans la plupart des projets il est possible de proposer une mission d'entretien par la maîtrise d'œuvre qui pourra donc vérifier le suivi des directives de la ou les personnes chargées de l'entretien et surtout conseiller et apporter son expertise en tant que concepteur sur la manière de réaliser cet entretien (Sabot A., 2016). Cela a de nombreux avantages pour toutes les parties :

- La maîtrise d'ouvrage à qui cela garantit des espaces paysagers de grande qualité tout au long de l'année et une adaptation possible de l'aménagement à ses éventuels besoins. Par exemple, l'organisation d'événements spécifiques sur site qui nécessiterait des modifications de certains aménagements et un suivi particulier dans une période donnée.
- Le concepteur à qui cela permet de voir le projet évoluer et de pouvoir ajuster le projet à son développement au cours du temps. D'autre part, l'observation de ses projets sur le long terme lui permet un certain recul sur ce qui est réussi ou non en termes de conception. Ainsi le paysagiste pourra reproduire ou non certains modèles selon ce qu'il a constaté sur le site. Cela permet donc un procédé d'expérimentation, sur différents sites plus ou moins variés, très riche en enseignements pour le concepteur.
- Le jardinier ou la personne chargée de l'entretien peut connaître le site et le voir évoluer, récoltant ainsi le fruit de son travail. Cela permet plus d'implication et d'investissement de soi. De plus, le travail en étroite collaboration avec le paysagiste lui permet de pouvoir connaître la conception initiale afin de répondre au mieux aux attentes du paysagiste. Enfin, les échanges avec le paysagiste permettent un véritable transfert d'observations et de savoir de manière réciproque.

Le principe de suivi de l'entretien (internalisé ou non) a cependant des limites. Il faut pouvoir s'assurer que la maîtrise d'ouvrage donne les pleins pouvoirs au concepteur sans quoi il pourrait y avoir des directives différentes données au jardinier selon l'interlocuteur. De plus, cela nécessite un gros travail en interne pour le concepteur, à la fois dans la planification des déplacements et dans la rédaction des différents comptes-rendus (ANNEXE I) afin de transmettre de manière écrite ses directives au jardinier. Les déplacements réguliers, parfois sur de longues distances sont aussi un inconvénient, en termes de budget et en termes de temps. Enfin, à terme, la maîtrise d'ouvrage ne renouvellera pas forcément son contrat, et ce d'autant plus s'il y a déjà un jardinier sur place, ou sous l'influence de changements dans l'équipe décisionnaire.

Pour conclure cette partie nous pouvons dire que le jardin est plus qu'une œuvre, il est composé de multiples œuvres vivantes que sont les végétaux dont la durabilité est fragile. Il existe donc une relation sensible du jardinier à l'aménagement qui, en anticipant les changements de son œuvre, pourra en garantir la pérennité. Cette démarche est liée à une suite d'ajustements qui ne pourra avoir lieu que si l'aménagement est projeté dans le futur pour répondre à l'évolution des biotopes sous l'influence de la bioclimatologie et du

développement du végétal en lui-même. Ce sont ces ajustements au fil des décennies qui vont permettre à chaque plante de trouver sa place. « Le temps est une force créatrice qui au fil des années construit l'architecture du jardin, le consolide et lui confère une âme. Tout un processus créatif se construit sur le passé pour offrir un présent tout aussi éphémère. ». (Duval R., 2016). C'est l'ensemble de ces actions humaines et naturelles qui vont permettre de réaliser l'œuvre qu'est le jardin. Ainsi on permet au « jardins d'aujourd'hui de devenir les vieux jardins de demain ». (Duval R., 2016)

Conclusion

Ainsi, nous avons décrit les liens étroits qui unissent aménagement paysager et art, faisant de l'aménagement paysager une véritable forme d'art à part entière, empruntant ses principes à un ensemble de disciplines artistiques mais aussi scientifiques.

De par sa réalisation sensible, l'aménagement possède sa propre personnalité, et devient un véritable personnage, capable de transmettre ses émotions. Cette personnalité, tel un être vivant, va être amenée à évoluer au fil du temps et des saisons. Cela est rendu possible de par le matériel qui le compose qu'est le végétal. Fragile face au temps, le végétal a pourtant été un compagnon de l'histoire de l'Homme tout au long de l'Histoire. A chaque époque, les Hommes se sont appropriés le végétal de façon utilitaire ou spirituelle, profitant ainsi de ses multiples bénéfices.

Bien qu'avec un mode vie de plus en plus citadin, l'Homme conserve une certaine forme d'intimité avec la nature. Elle est une valeur refuge dans laquelle il se ressource, rompant avec le stress de ses modes de vie actuels. Si le milieu urbain semble « déshumaniser », la nature en est un exutoire, un retour aux sources. La nature ramène à des besoins primitifs, à la simplicité et la méditation, isolé du monde moderne par les odeurs, couleurs ou bruissements dont nous enveloppent les végétaux. Ainsi recentrés, nous nous apaisons. Cette relation renouée avec nous même nous permet ensuite de recréer du lien social et de l'échange. La nature étant un espace de loisirs, de culture et d'éducation intergénérationnel. Et c'est dans ce contexte que le végétal, plus que tout autre matériel utilisé par l'art, possède des propriétés intrinsèques qui apportent un véritable plus à l'œuvre qu'est le jardin.

Composer un jardin c'est composer avec de multiples problématiques de conception esthétiques, environnementales ou encore utilitaire afin d'aboutir à des aménagements beaux, respectant les usages et durables. C'est en maîtrisant la conception que l'on pourra aboutir à la mise en place du personnage évoqué plus tôt. Les végétaux composants cet être vont se mouvoir au travers de celui-ci et nécessitent donc une relation sensible entre le jardinier et le jardin. Il devra anticiper ces mouvements afin de les valoriser au mieux pour que ce personnage qu'est le jardin puisse exprimer toute sa personnalité.

Pièce par pièce, chaque jardin « heureux » va pouvoir apporter sa contribution environnementale à notre planète. Ainsi, chaque action individuelle (sur son jardin) ou collective (pour les espaces végétalisés des villes) va permettre de compléter, petit à petit, un grand puzzle dont la finalité serait un écosystème en équilibre.

Le jardin, bien que lieu d'émerveillement et d'expression artistique n'est alors plus simple décor. Au contraire, cette œuvre du peintre jardinier prend vie et sors de son cadre pour notre plus grand plaisir.

Bibliographie

Barbaux S. (2008), *Jardins créatifs Chaumont-sur-Loire. Festival international des jardins 1998-2002*. Editions ICI consultants. 319 pages.

Baridon M. (1999) *Les jardins. Paysagistes jardiniers poètes*. Paris. Robert Laffont.

Bowler D.E., Buyung-Ali L., Knight T.M., Pullin A.S., 2010. *Urban greening to cool towns and cities : A systematic review of the empirical evidence*. *Landscape and Urban Planning*, 97(3), p. 147-155.

Bourdon B. (2010), *Symbolisme de l'arbre*. Paris. Les Editions du Huitième jour. 115 pages.

Bureau B. (2010), *Evaluation de l'impact des politiques Quartiers verts et Quartiers tranquilles sur les prix de l'immobilier à Paris*. *Economie et prévision* n°192, 01/2010. La Documentation française. p 27-44.

Chopplet M., Mainie P. (1981), *Relations au paysage et catégories sociales*. Institut national de la recherche agronomique.

Clément G. (1999). *Le jardin planétaire : Réconcilier l'Homme et la nature*. Editions Albin Michel.

Clément G. (2011). *Jardins, paysage et génie naturel. Leçon inaugurale prononcée le 1^{er} décembre 2011*. Paris : Collège de France.

Clergeau P. (2011), *Ville et biodiversité : Les enseignements d'une recherche pluridisciplinaire*. Presses Universitaires de Rennes, Rennes. 238 p.

Colleu-Dumond C. (2012) *Jardin contemporain, mode d'emploi*. Paris. Flammarion. p 70-73.

Collot M. (1986), *Point de vue sur la perception des paysages*, dans *L'Espace Géographique* n°3, p211-217

Doriac F. (2005), *Le Land Art... et après. L'émergence d'œuvres géoplastiques*. Librairie Harmattan

Dron D., Blaudin-de-Thé C. (2012). *Type d'habitat et bien-être des ménages*. Collection Etudes et documents, (63), 18 p. consultable sur « [http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/ED63 .pdf](http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/ED63.pdf) »

Duval R. (2016), *Conception architecturale des jardins*. Editions Eyrolles. 176 pages.

Ghitti J.-M. (2010). Qu'est-ce qu'un paysage ? In: Les Mercredis du Paysages, Narbonne, Octobre 2010. Disponible sur « http://www.parc-naturel-narbonnaise.fr/archives_du_sensible/sensible/paysage/mercredis/2010/06_10_2010/Conf%20Ghitti%20Espace%20et%20paysage.pdf »

Homère (trad. du grec ancien par Bérard V.) (1993). *L'odyssée*. Editions Gallimard

Jeanson M., Le Bon L., Zellal C., (2017) *Jardins*. Catalogue d'exposition. Réunion des musées nationaux. 349 pages.

Joliet F. (2014), *Lecture et analyse visuelle du paysage, cours ENSHAP1 et ENIHP3*. Notes de cours et de TD.

LARRAMENDY S., HUET S., MICAND A., PROVENDIER D., (2014). *Conception écologique d'un espace public paysager. Guide méthodologique de conduite de projet*. Plante & Cité, Angers, 94 p.

Marcel O. (2008), *Paysage visible, paysage invisible. La construction poétique du lieu*, Paris, Champ Vallon.

Marchand B. (2011). *Le financement des travaux d'Haussmann : un exemple pour les pays émergents ?*

Maas J., (2008). *Vitamin G : Green environnements - Healthy environnements*. Institut for Health Service Recherche (NIVEL), 254 p.

Martignoni A. (2003), *Le végétal en fête. Retour sur la symbolique végétale dans la liturgie*. *Questes*, 04/2003, p 8-10.

Melin H. (2010), *Le dualisme nature/culture à l'épreuve du paysage, Regard sur l'industrie comme un élément du paysage naturel* dans *Sociétés* 2010/3 (n°109) p11-24, éditions De Boeck Supérieur

Morby (2014) *Histoire de l'art des jardins*, dossier pédagogique réalisé par La Ferme Ornée de Carrouges, Disponible en ligne sur
« www.lafermeorneedecarrouges.fr/fichiers/histoire_art_jardin.pdf »

Mosser M., Teyssot G, (2002). *Histoire des jardins de la Renaissance à nos jours*. Editions Flammarion. 600 pages

Nacher Y. (1990) *Architecture et image d'entreprise, nouvelles identités*. Editions Madraga, 1990, 158p, ISBN : 2-87009-444-2

NATUREPARIF (2016). *Guide du jardin écologique par l'agence régionale pour la nature et la biodiversité en Ile-de-France*. Région Ile-de-France. 80 pages. Disponible en ligne sur : http://www.natureparif.fr/attachments/forumdesacteurs/guide_jardins/Guide_JardinEcologique.pdf

Nessmann P., Perdereau B. et P.(2012) *Le jardin, un espace à vivre*. Editions de la Martinière. p. 29-37.

Noel V., (2016) *L'émergence de l'événementiel dans les projets de paysage : la contribution des paysagistes*. Sciences agricoles.

Norberg-Schulz C. (1997), *Genius loci. Paysage, ambiance, architecture*. Editions Mardaga. Collection Architecture. 216 pages.

Reuss E. (2014), *100 styles de jardins, tour du monde des créations contemporaines les plus marquantes*. Editions Ulmer. 432 pages.

Sabot A. (2016) *Paysagistes et maîtrise d'œuvre : quelle implication dans le devenir des sites paysagers créés ?* Sciences agricoles.

Thorne N. (2013). *Quelques réflexions sur la qualité de conception*. EBBEN ID, magazine d'inspiration: Know how to grow n°2, p.29 à 31

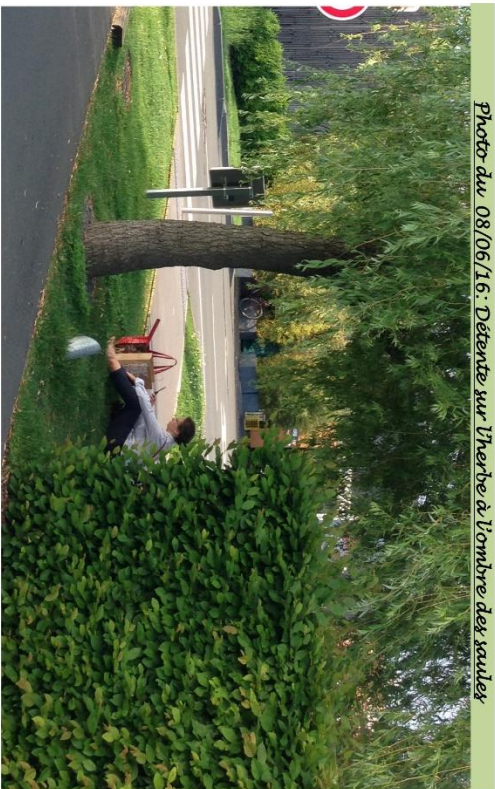
Weilacher U. (2005), *Guide suisse de l'architecture du paysage*. Presses polytechniques et universitaires romandes. 370 pages.

Promenons-nous à l'atoll

Le XXXX

SEM.
XX

Objet de la réunion : Suivi de l'entretien
Prochaine réunion : Vendredi XXX



Atelier Paul Arène

1/4

Contacts Atoll :

- Pour des raisons de confidentialité, les noms des contacts ont été supprimés

Contacts des entreprises et fournisseurs :

- Pour des raisons de confidentialité, les noms des contacts ont été supprimés

Agenda partagé :

Un AGENDA PARTAGE a été mis en place pour faciliter la communication/planification des travaux.

Nous indiquerons chaque semaine les objectifs à accomplir et les réunions prévues pour le suivi.

Valentin doit remplir l'agenda au minimum une fois par semaine afin de renseigner l'avancement des tâches et de consulter les priorités mises en avant par l'Atelier Paul Arène.

Cet agenda a également pour intérêt de permettre la création d'une base de donnée afin d'anticiper sur l'année suivante.

Planning :

Suivi de la fertilisation et des actions ponctuelles réalisées:

Intervenants	Date	Action	Commentaire
Valentin	S15	Fertilisation des gazons	Orgalle Sport (le 08/04/2016)
Valentin + Julien	S18	Fertilisation des pins nuages	Echo-son Orga-son liquide (34lr après) ECHO-Fleur : (34lr après) Echo vital : (15lr après)
Valentin + Julien	S18	Fertilisation des Miscanthus extérieur	Orga mer
Valentin	S21	Traitement Pyrale	Spuzit
Valentin + Julien	S21	Mise en route de l'arrosage	le 26/05/2016
Valentin + Julien	S21 (fin S22)	Fertilisation Gazons, arbustes et vivaces, buis	Orga mer
Valentin	S23	Traitement Pyrale + changement des capsules des pièges à phéomone	le 08/06/2016

Programmation des actions à mener:

Intervenants :	A faire pour :	A réaliser :	Fait :
Valentin	S24	Tonte (haut. max de 6cm)	
Valentin	S25	Le 24/06/2016 : Vérification du réseau d'arrosage avec APA	
Valentin + Julien	S26	Démarrage de la taille des charmes (ne pas tailler le plateau des hautes colonnes, à voir avec APA pour précisions)	
Valentin	S26	Durée prévisionnelle : 1 mois FERTILISATION	

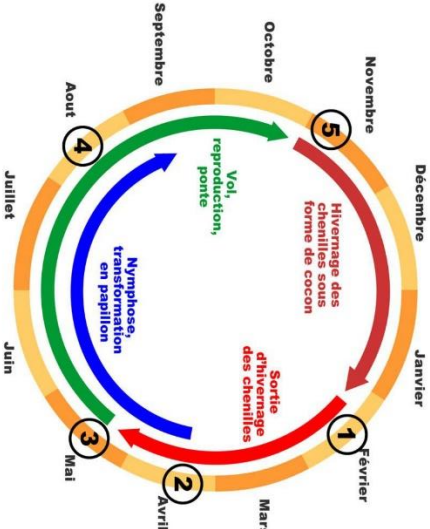
Atelier Paul Arène

2/4

+ Julien		Graminées : ORGA-MER	
Valentin Amaury	S26	Formation au certificat individuel phytosanitaire au CFPFA du Fresnes à Sainte Gemmes sur Loire (49130) les 27, 28 et 29 juin 2016 validée :	
Valentin	Juillet	Traitement au Bacillus des buis lorsque des chenilles sont observées	
Valentin	Septembre	Taille des buis	

INFO PHYTO

Cycle de la pyrale : En France, on constate deux à trois générations par an. Durant toute cette période, les différentes phases de la pyrale du buis vont cohabiter (Nymphes, chenilles, papillons).



Les mésanges seraient un bon prédateur de la pyrale avec jusqu'à 300 chenilles avalées par jour !

Observations :

Remarques à Valentin :

REMARQUE	PHOTO	FAIT LE :
- Remplacer les buis et bien arroser (+ suivi de la reprise) - Plantation des vivaces : faire		
Atelier Paul Arène		3/4

attention à ce que les vivaces soient plantées dans la terre et pas seulement dans le paillage Localisation photo : Allée devant H&H		
--	--	--

- Remplacer les vivaces qui sont mortes et ARROSER - Prévoir le complément en paillage		
---	--	--

- Réparer le passage bois et mettre provisoirement du paillage pour éviter tout accident		
--	--	--

- Rabattre l'érable taillé		
--	--	--

	Diplôme : Ingénieur de l'Institut Supérieur des Sciences Agronomiques, Agroalimentaires, Horticoles et du Paysage Spécialité : Paysage Spécialisation / option : Maîtrise d'œuvre et Ingénierie Enseignant référent : Fabienne JOLIET
Auteur(s) : Roxane PERRACHON Date de naissance : 03/05/1992	Organisme d'accueil : Atelier Paul Arène Adresse : 6 rue du Val de Maine
Nb pages : 43 Annexe(s) :1	49220 Montreuil-Sur-Maine
Année de soutenance : 2017	Maître de stage : Anne-Sophie MALARY
L'aménagement paysager comme une œuvre d'art vivante. Landscaping as a living work of art.	
Résumé : L'aménagement paysager se situe aux frontières de nombreuses disciplines telles que les sciences environnementales, les sciences humaines et de la perception, l'art, les sciences de la construction et l'art du jardin. Ainsi, pour que ses aménagements puissent être de véritables œuvres, le paysagiste ne doit pas seulement créer un dessin esthétique, en vertu des règles de conception. Il doit pouvoir comprendre les mécanismes de la perception et la culture du paysage et du jardin, et ce qui les influence. D'autre part, il doit avoir conscience de l'intérêt renouvelé pour les problématiques environnementales aujourd'hui, et se faire le porte-parole des bonnes pratiques en matière d'aménagement écologique. Enfin, parce que l'aménagement ne commence à vivre véritablement que le jour de la livraison, il doit savoir anticiper et gérer l'entretien des végétaux afin de permettre à son œuvre de prendre vie.	
Abstract : Landscaping is at the border between several fields as environmental sciences, humanities and sciences of perception, art, planning and art of gardening. Thus, in order to realize real work of art, the landscaper should not only create aesthetic design thanks to the design rules. He should also be able to understand mechanisms of landscape and gardens' perception and culture and theirs influences. Moreover, he should be aware of the regain interest in today's environmental issues and be the spokesperson for the good practices regarding sustainable landscaping. At last, because the garden doesn't really start to live before the day of its delivery, landscaper should anticipate and managed plants maintenance to allow his work of art to come to life.	
Mots-clés : Aménagement, entretien, art, histoire, perception, écologie, environnement, paysage Key Words: Landscaping, maintenance, art, history, perception, ecology, sustainable, landscape	